

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France et Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points..... 2 50  
 Réclames en 8 points..... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1274. — 50<sup>e</sup> volume (5)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

Vendredi 4 Août 1916

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte- feuille	Avances s' valeurs immobilières		
<b>FRANCE — Banque de France</b>								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1916 20 juillet...	4.780	342	16.094	2.220	1.874	1.196		5
1916 27 juillet...	4.787	340	16.091	2.273	1.881	1.192		5
1916 3 août...	4.793	339	16.197	2.158	1.905	1.190		5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1916 7 juillet...	3.082	37	8.861	2.493	7.908	15		5
1916 15 juillet...	3.083	38	8.675	2.982	8.021	16		5
1916 22 juillet...	3.085	38	8.550	2.979	7.615	15		5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>								
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	844	»		3
1916 14 juillet...	1.485	»	900	2.313	2.031	»		6
1916 20 juillet...	1.424	»	859	2.161	1.880	»		6
1916 27 juillet...	1.409	»	901	2.131	1.880	»		6
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1916 29 avril...	195	5	358	45	57	23		5
1916 31 mai...	202	6	368	55	55	26		5
1916 30 juin...	212	6	369	63	52	25		5
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>								
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1916 8 juillet...	1.060	761	2.208	795	438	247		4 1/2
1916 15 juillet...	1.066	761	2.216	808	436	241		4 1/2
1916 22 juillet...	1.075	762	2.210	780	433	237		4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1916 1 <sup>er</sup> juillet...	1.204	19	1.379	167	95	156		4 1/2
1916 8 juillet...	1.208	19	1.377	187	83	153		4 1/2
1916 15 juillet...	1.216	21	1.373	205	90	152		4 1/2
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115		5 1/2
1916 10 mai...	997	99	3.004	728	457	231		5 1/2
1916 20 mai...	991	100	3.006	742	448	218		5
1916 10 juin...	992	98	3.165	813	439	208		5
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1916 24 juin...	281	0	890	231	190	31		5
1916 1 juillet...	282	0	893	221	188	30		5
1916 8 juillet...	291	0	903	230	187	31		5
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1916 14 juin...	4.107	195	17.012	2.937	10.738	2.295		6
1916 21 juin...	4.102	194	17.094	3.047	11.175	2.107		6
1916 14 juillet...	4.115	204	17.675	3.502	11.178	1.876		6
<b>SUÈDE — Banque Royale</b>								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2
1916 29 avril...	231	5	465	164	217	20		5
1916 31 mai...	233	5	460	129	170	19		5
1916 30 juin...	233	5	495	139	211	19		5
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14		3 1/2
1916 7 juillet...	255	58	423	143	190	17		4 1/2
1916 15 juillet...	275	58	413	152	174	17		4 1/2
1916 22 juillet...	274	60	407	111	132	17		4 1/2

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	5 juillet 1916	12 juillet 1916	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916
Londres.....	25.22 1/2	25.17 1/2	28.13 1/2	28.13 1/2	28.13 1/2	28.12 1/2	28.12 1/2
New-York.....	548.25	516	590 1/2	590 1/2	590 1/2	590 1/2	590 1/2
Espagne.....	500	482.75	600	598 1/2	599	598	597
Hollande.....	208.30	207.56	244 1/2	245	245	244 1/2	244 1/2
Italie.....	100	99.62	93	92 1/2	92 1/2	91 1/2	92
Pétrograd.....	266.67	263	183	182 1/2	181	180	180 1/2
Scandinavie..	139	138.25	169	168	167	170	170
Suisse.....	100	100.03	111 1/2	112	111 1/2	111 1/2	111 1/2

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	5 juillet 1916	12 juillet 1916	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	111.55	111.55	111.51	111.51
New-York.....	» dol.	99.56	113.94	113.94	113.94	113.94
Espagne.....	» pes.	96.55	120	119.70	119.80	119.60
Hollande.....	» flor.	99.64	117.38	117.62	117.60	117.38
Italie.....	» lire.	99.62	93	92 1/2	92 1/2	91.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	68.62	68.44	67.87	67.50
Scandinavie..	» cou'	99.46	121.58	120.86	120.14	123.30
Suisse.....	» fr.	100.03	111 1/2	112	111 1/2	111 1/2

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	4 juillet 1916	11 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
Paris.....	25.22 1/2	25.18 1/2	28.135	28.135	28.13	28.13	28.13
New-York.....	4.86 3/4	4.871	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4
Espagne.....	25.22	25.90	23.40	23.45	23.55	23.50	23.50
Hollande.....	12.109	12.125	11.49 1/2	11.49 1/2	11.48 1/2	11.52 1/2	11.51 1/2
Italie.....	25.22	25.268	30.35	30.53	30.50	30.75	30.77
Pétrograd.....	94.62	95.80	155.25	154.75	155.62	157	157.25
Portugal.....	53.28	46.19	35.25	34.87	34.37	34.87	35
Scandinavie..	18.25	18.24	16.425	16.90	16.80	16.57 1/2	16.65
Suisse.....	25.22	25.18	25.20	25.20	25.25	25.20	25.23

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	4 juillet 1916	11 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	89.645	89.645	89.66	89.66
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.12	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	107.78	107.54	107.10	107.32
Hollande.....	» flor.	99.87	105.26	105.26	105.43	105.06
Italie.....	» lire.	99.82	83.10	82.32	82.70	82.03
Pétrograd.....	» rou.	98.77	60.94	61.14	60.80	60.27
Portugal.....	» mil.	86.69	66.35	65.42	64.50	65.42
Scandinavie..	» cou.	100.85	111.105	107.99	108.63	110.11
Suisse.....	» fr.	100.17	100.09	100.09	99.89	100.09

La semaine sous revue, finissant le 2 août, a été plus mouvementée que la précédente. Le *chèque sur Londres* s'est maintenu à la cote, au cours moyen de 28.12 1/2. En réalité, dans les derniers jours, des prix plus élevés ont été payés hors bourse, pour des transactions dont les auteurs ne pouvaient ou ne voulaient justifier de l'emploi à des règlements commerciaux. Néanmoins, comme les ventes de la *Banque de France* sur le marché, contre justification de besoins pour paiement d'importations, restent malgré tout le lot le plus important des affaires traitées, et que le cours auquel

ces ventes ont été faites est demeuré stationnaire, celui-ci s'est imposé à la cote. Ajoutons que la Banque de France fait preuve d'une grande largeur de vues, dans son exigence très légitime et très utile des justifications, puisqu'elle consent à délivrer des livres sterling aux commerçants ou à leurs intermédiaires justifiant de paiements à faire aux Etats-Unis à l'aide de dollars qu'ils désirent se procurer en Angleterre. La même faculté est d'ailleurs accordée pour les règlements à effectuer sur toutes places étrangères par l'intermédiaire de Londres. Le câble New-York reste également très demandé à 5.90 1/2.

Le Bureau du Commerce extérieur de Washington a publié récemment la statistique du mouvement commercial des Etats-Unis pour l'année fiscale finissant le 30 juin. Tous les records ont été dépassés en 1915-1916 ; le mouvement enregistré au cours de cette période laisse très loin derrière lui le chiffre le plus élevé enregistré jusque-là. Dans l'ensemble, le trafic international américain a porté sur un total de plus de 6.500 millions de dollars, dont 4.345 millions aux exportations et 2.180 millions aux importations. Pour l'année fiscale 1914-1915, le commerce extérieur total n'avait atteint que 4.442 millions de dollars et 4.258 millions pour l'année 1913-1914. Ce résultat, surtout en ce qui concerne les exportations, doit être largement, sinon entièrement attribué à la guerre européenne et à la demande qu'elle a provoquée d'articles d'alimentation, de munitions et de matériel de guerre. Depuis le début des hostilités, l'excédent de la balance commerciale américaine dépasse 3.200 millions de dollars. Dans cette même période, les crédits ouverts par les Etats-Unis s'élevaient à 1.340 millions de dollars, dont 1 milliard à l'Europe, 235 millions au Canada et 105 millions à l'Amérique du Sud. Les importations nettes d'or ne sont pas inférieures à 500 millions de dollars et les rapatriements de valeurs américaines, d'après les évaluations de la presse financière des Etats-Unis, dépassent un montant double de ce chiffre.

La devise Espagne a varié, au cours de la semaine, entre 593 1/2 et 598 ; elle clôture plutôt ferme à 597. L'Extérieure affecte des variations parallèles et s'inscrit à la cote du 2 août à 99.30. Le Florin des Pays-Bas est stable à 2.44 1/2 ; le 27, cependant, il a coté 2.45, cours moyen. Le franc suisse se présente sans changement avec une prime de 11 1/2 %. Le Comité des changes de Genève a décidé d'ajouter à la cote officielle les devises Stockholm et Copenhague, ainsi que les changes russe et espagnol. Les devises scandinaves ne présentent pas de grands changements : la Suède et la Norvège cotent, le 2 août, 1.70, contre 1.69 pour la Norvège le 26 juillet ; le Danemark a fléchi d'un point, à 1.66 1/2. Les cours du rouble restent indécis ; ils se sont tenus entre 1.79 1/2 et 1.81 ; ils clôturent à 1.80 1/2. La lire italienne perd 9 %, à 91, contre 91 1/2 les 26, 27 et 28 juillet.

Dans un très bel article, qu'a publié le « Journal des Débats », M. Paul Leroy Beaulieu, membre de l'Institut, a exposé en raccourci le chemin parcouru par la France dans ces deux années de guerre et nos raisons d'avoir confiance et d'espérer. Sur la question du change, notre éminent confrère écrit : « La perte au change est, en France, restreinte : elle oscille entre 10 et 12 % ; elle est du double et même de plus chez les Allemands. Certains en donnent comme raison que l'exportation allemande est suspendue ; cela n'est pas exact, car les Alle-

mands continuent d'exporter dans les pays neutres voisins, Hollande, pays scandinaves, Suisse, Roumanie ; la preuve en est dans les menaces récentes qu'ils ont faites à la Suisse d'arrêter leurs envois en ce pays. L'importation en Allemagne est beaucoup plus réduite, semble-t-il, que l'exportation. La vraie cause de la dépréciation de plus en plus accentuée du change allemand, c'est, d'après nous, ce que nous appelons la cote des paris ; le change allemand est beaucoup plus déprécié que le nôtre parce que l'ensemble des pays neutres croit que l'Allemagne perdra la partie. »

#### Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	4 juillet 1916	11 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
Paris.....	5.18 1/2	5.16 1/2	5.91 1/2	5.91	5.90 1/2	5.90	5.90 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin.....	95.37	95.06	72. 1/2	74. 1/2	73. 1/2	72.12	71.3 1/2
Amsterdam.....	40.14	41. 1/2	41. 1/2	41. 1/2	41. 1/2	41. 1/2	41.3 1/2

#### Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	4 juillet 1916	11 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
Paris.....	100 fr.	100 27	87 67	87 69	87 71	87 71	87.71
Londres.....	100 liv.	100 19	97 92	97 91	97 92	97 92	97.92
Berlin.....	100 mk.	99 67	76 41	78 12	76 54	75 63	75.23
Amsterdam.....	100 flor.	100 32	104 32	103 23	103 39	103 08	103.08

#### Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	12 juillet 1916	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/16	1.4 1/8	1.4 1/16	1.4 1/16
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/16	1.4 1/8	1.4 1/16	1.4 1/16
Hong-Kong.....	1.10 5/16	1.11 3/4	2.0 3/8	2.0 1/32	2.0 7/8
Shanghai.....	2.5 3/4	2.8 3/4	2.9 1/4	2.9 3/4	2.10 1/4
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	48 13/16	48 11/16	48 15/32	48 13/32
Montevideo.....	51 3/32	53 1/8	52 5/8	52 1/8	53 1/8
Rio-de-Jan. (papier).....	15 7/8	12 27/32	12 5/8	12 23/32	12 19/32
Valparaiso.....	9 3/4	9 5/16	9 5/16	9 9/32	9 5/16
Singapour.....	2 3 15/16	2 4 3/32	2 4 3/32	2 4 3/32	2 4 3/32

#### Variations du mark à

	20 juin 1916	27 juin 1916	4 juillet 1916	11 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	75 25	73 50	72 87	74 50	73	72 12	71 75
Parité.....	78 90	77 07	76 41	78 12	76 54	75 63	75 23
Perte %.....	21 10	22 93	23 59	21 88	23 46	24 37	24 77
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	44 17 1/2	44 05	43 65	43 50	42 90	43 37 1/2	43 17 1/2
Parité.....	74 40	77 20	73 52	73 27	72 26	73	72 73
Perte %.....	25 60	25 80	26 48	26 73	27 74	27	27 27
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	96 55	95 75	95 35	95 30	94 75	94 55	94 55
Parité.....	78 21	77 56	77 23	77 19	76 75	76 59	76 59
Perte.....	21 79	22 44	22 77	22 81	23 25	23 41	23 41

Le change sur Vienne à Genève est coté 65 50, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 37 62 %.

#### Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	4 <sup>er</sup> févr. 1916	1 <sup>er</sup> mars 1916	1 <sup>er</sup> avril 1916	1 <sup>er</sup> mai 1916	1 <sup>er</sup> juin 1916	1 <sup>er</sup> juillet 1916	1 <sup>er</sup> août 1916
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	27 1/2	26 15/16	29 1/2	35 1/2	32 7/8	31 1/2	30 9/16
Escompte hors banque.....	5 5/32	5 3/32	4 19/32	4 19/32	4 9/16	5 3/32	5 21/32

## LA SITUATION

Nous voilà dans la troisième année de la guerre et les criminels qui ont déchaîné sur l'humanité ce cataclysme sans précédent sont plus loin que jamais de leur but. La victoire, la domination du monde, la maîtrise de la mer, un inestimable butin, toutes choses vers lesquelles ils s'étaient précipités à travers des forfaits inouïs, leur ont définitivement échappé, et ils ne luttent plus que pour éloigner d'eux l'inévitable châtement.

La France peut regarder avec fierté sur ces deux années écoulées. C'est elle qui a supporté jusqu'ici le plus lourd fardeau de la lutte. Son héroïsme a endigué la ruée des Barbares et, en la maintenant, a permis à tous les autres pays de se préparer, de mobiliser et d'organiser leurs forces et leurs ressources. Depuis les deux victoires de la Marne et de l'Yser, l'agresseur est immobilisé dans ses lignes. Les cinq mois de combats furieux qu'il a livrés à Verdun ne lui ont pas permis de les franchir.

Au début de cette troisième année, les Alliés ont réalisé l'unité de front, la simultanéité des attaques, la coordination de la préparation et de l'effort ; ils sont arrivés à compenser l'infériorité où les avait laissés jusqu'ici leur confiance dans les traités et leur impréparation à la guerre. A la puissance qu'a en lui le droit s'ajoute celle de la force matérielle qu'ils ont constituée. Leur victoire est certaine.

En ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre, le Président de la République et le Généralissime ont envoyé leur salut et leur remerciements à notre vaillante armée. Tous deux, après avoir exalté l'œuvre héroïque de nos braves, ont affirmé leur certitude du triomphe final. L'ordre du jour du général Joffre se termine ainsi : « Soldats de France, vous pouvez être fiers de l'œuvre que vous avez accomplie déjà ! Vous êtes décidés à l'accomplir jusqu'au bout ! La victoire est certaine ! » Le Président de la République a eu cette vision de l'avenir : « La balance du Destin a eu de longues oscillations ; c'en est fait maintenant, un plateau ne cesse plus de monter ; l'autre descend, descend, chargé d'un poids que rien n'allègera plus. »

Les personnalités les plus hautes et les plus éminentes du monde entier ont envoyé, à cette occasion, l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance à la France, convenant tous que son héroïsme avait sauvé l'humanité.

Le Kaiser a voulu, lui aussi, s'adresser à son armée et à son peuple, mais combien son ton a changé ! Il ose cependant encore dire que les ennemis de l'Allemagne sont seuls responsables du sang qui sera encore versé, que l'armée et la flotte se sont couvertes de la « gloire la plus pure »... En commettant, sans doute, des crimes sans nom en Belgique, sur mer, dans nos pays du Nord, en déportant 25.000 Français, jeunes filles de seize à vingt ans, jeunes femmes et aussi hommes jusqu'à cinquante-cinq ans, arrachés de leurs foyers à Roubaix, Tourcoing et Lille, et envoyés aux travaux forcés dans les départements de l'Aisne et des Ardennes...

Telle est la « gloire la plus pure » de l'armée allemande, et le volume de 156 pages que vient

de remettre le Gouvernement français aux puissances neutres, volume constitué de quelques lettres et de plusieurs centaines de procès-verbaux — est le plus éloquent des réquisitoires contre Guillaume et son militarisme !

## LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

La bataille de Picardie subit des entr'actes qui sont remplis par la consolidation des positions acquises et la préparation de nouvelles actions. Le procédé est peut-être un peu lent, mais il met les Anglais et nous à l'abri des déboires. Et la preuve en est que ce que nous avons pris, nous le gardons, malgré toutes les tentatives que font les Allemands pour le reprendre.

De celles-ci il s'en est produit plusieurs dans ces derniers jours. Mais ni du côté de Bazentin-le-Petit, ni à Hem ou à Monacu, elles n'ont donné de résultat autre que celui d'avoir occasionné des pertes considérables à l'ennemi.

Devant Verdun, reprise d'activité.

Après quatre jours de bombardement, l'ennemi a lancé des attaques à l'ouest et au sud de Thiaumont, puis contre nos positions des bois du Chapitre et du Chénais. Ces attaques ont échoué sous le feu de nos canons et de nos mitrailleuses. Plus tard, les assauts se sont étendus même jusqu'à la région au sud de Damloup, mais en dépit des forces lancées et de ses émissions de gaz asphyxiants, l'ennemi a vu ses tentatives échouer sous nos feux, et il n'a pu nous empêcher d'effectuer quelques attaques heureuses.

C'est ainsi que mercredi, nous avons progressé au sud de Fleury, atteint les abords immédiats du village et dépassé la station.

Le chiffre des prisonniers faits par nous dans la seule région de Fleury au cours de la journée dépasse 700, ce qui porte à environ 1.100 le nombre total des prisonniers valides tombés entre nos mains depuis le 1<sup>er</sup> août sur la rive droite de la Meuse.

Sur le front oriental, les Russes accentuent leurs progrès. Les voici qui se dirigent maintenant sur Kovel.

Dans la région de Brody, dans le nord de la Galicie, leur offensive dessine une opération dont les conséquences peuvent être considérables. D'autre part, un télégramme de Pétersbourg, en date du 1<sup>er</sup> août, rapporte que le succès des troupes du général Sakharoff se développe rapidement et que, selon les derniers renseignements, elles s'avancent sur l'arrière des positions ennemies de Tarnopol.

Nos alliés les Italiens repoussent victorieusement les attaques autrichiennes qui se sont produites entre le mont Cimone et Tonezza et près de Castello, sur le plateau des Sept-Communes. Beaucoup plus au nord, ils ont fait des progrès dans le val Travignola.

A Salonique, dans la région du Vardar, les troupes serbes, entrées en action, ont attaqué les Bulgares et les ont refoulés à 30 kilomètres au nord de Vodena. Au nord-ouest de cette ville, elles ont aussi gagné du terrain. Ce ne sont toutefois encore que des combats d'avant-postes.

Au cours des dernières nuits, les Allemands ont effectué de nombreux raids de Zeppelins au-dessus de l'Angleterre. C'est le trente-troisième qui a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi. A une question qui lui était posée à la Chambre des Communes à ce propos, le capitaine Baird a répondu au nom du gouvernement qu'« il se pourrait qu'il y eût des choses surprenantes en réserve pour l'Allemagne à l'intérieur de son propre pays ».

## QUESTIONS DU JOUR

## LA ROUMANIE

## XII

## Régime monétaire et Épargne publique

(Suite) (1)

La Banque Nationale de Roumanie est dirigée par un gouverneur nommé pour cinq ans par le gouvernement et possédant un pouvoir exclusif. L'assemblée des actionnaires nomme quatre administrateurs et le gouvernement deux. Les administrateurs élus par les actionnaires restent en fonction pendant quatre ans et ceux choisis par le gouvernement pendant deux ans seulement ; mais, à l'expiration de leur mandat, les uns et les autres peuvent être maintenus dans leurs fonctions.

En dehors de son monopole d'émission, les opérations de la Banque consistent à escompter, acheter et vendre des billets à ordre, lettres de change et autres effets de commerce, à escompter des bons du Trésor roumain à concurrence de 20 % de son capital versé, à faire le commerce de l'or et de l'argent ; à ouvrir des comptes courants, à recevoir des dépôts libres de fonds et de valeurs, à faire des avances sur fonds de l'Etat roumain et sur valeurs garanties par cet Etat, etc.

Voici, à titre documentaire la situation de ses principaux postes à quelques dates choisies :

Banque Nationale de Roumanie  
Situation aux dates suivantes :

Dates	En- caisse- or	Circu- lation	Es- compte	Avances	Dépôts et comp. courants	Taux de l'es- compte
	(En millions de lei)					
						0/0
31 déc. 1900...	45	122	43	20	2	8
31 — 1905...	79	242	100	24	"	5
31 — 1910...	121	348	177	32	"	5
31 — 1912...	158	438	226	28	"	6
18 juil. 1914...	154	414	237	47	14	5 ½
17 juin 1916...	279	872	194	31	258	5

Le capital social de la Banque peut s'élever à 30 millions de lei, dont 20 millions à fournir par des actionnaires, et 10 millions par l'Etat. A l'heure actuelle 12 millions seulement ont été versés, mais grâce aux bénéfices considérables qu'elle a réalisés, surtout depuis deux années, et dont une partie seulement sont distribués sous forme de dividende, la Banque Nationale de Roumanie dispose aujourd'hui de plus de 50 millions de fonds de réserve ou d'amortissement.

L'Etat est en effet devenu son grand client, car son compte avances directes ou sur bons du Trésor dépasse actuellement 400 millions de lei. Par contre, la circulation fiduciaire de la Banque a augmenté de 458 millions, ou 110 %, depuis le milieu de 1914 ; mais les bénéfices de l'exercice courant se sont élevés à 5.187.000 lei, contre 157.000 seulement en 1914.

Enfin, en dehors de la Banque Nationale, et de ces banques privées, il existe, en Roumanie, une Caisse des Dépôts et Consignations, des banques de Crédit Urbain, une Caisse rurale, une Banque Agricole, une Caisse des Pensions et des Banques Populaires.

Ce sont ces dernières qui sont surtout importantes par leur nombre : 2.656 avec 451.187 membres, représentant, d'après la dernière statistique

(1) Voir l'Economiste Européen, n° 1268, 1269, 1270, 1271, 1272 et 1273 des 23, 30 juin, 7, 14, 21 et 28 juillet 1916.

publiée, un capital entièrement versé de 61.016.395 francs, lesquels, ajoutés aux 9.388.680 francs de dépôts en numéraire, aux 5.115.241 francs de dividendes capitalisés, aux 4.924.919 francs de fonds de réserve et autres fonds, formaient un total de plus de 100 millions de francs.

En outre, le chiffre des dépôts de la Caisse d'Épargne de Roumanie, qui atteignait à peine 44.181.000 francs à la fin de 1904, s'est élevé sans arrêt jusqu'à la fin de 1911, date à laquelle il représentait un capital de 65.349.012 francs répartis entre 233.757 déposants. Il doit aujourd'hui dépasser 80 millions.

## Conclusions

L'attitude prudente de la Roumanie pendant les guerres balkaniques de 1912-1913, et son habile intervention au moment psychologique lui avaient créé des obligations qu'elle a malheureusement oubliées au moment où le traité qui règne encore en Bulgarie, déchirant le traité de Bucarest du 10 août 1913, attaqua lâchement la Serbie.

Le roi Carol avait dit solennellement dans son discours du Trône de novembre 1913 : « Nous sommes en droit de veiller, de toutes nos forces, à ce que la paix conclue dans la capitale de la Roumanie soit maintenue » : Ferdinand de Saxe-Cobourg, deux ans plus tard, viola cette paix pour un motif qu'il exposa cyniquement dans un manifeste publié par les journaux roumains eux-mêmes, vers le commencement d'octobre 1915 et dont voici la conclusion :

« Les Allemands et les Austro-Hongrois sont victorieux sur tous les fronts. Bientôt la Russie sera entièrement à terre. Puis viendra le tour de la France, de l'Italie et de la Serbie (1). La Bulgarie commettrait un suicide si elle ne combattait pas aux côtés des puissances de l'Europe centrale, qui lui offrent la seule possibilité de réaliser l'union de toute la nation bulgare. »

Le roi de Bulgarie ne pouvait avouer plus effrontément ses mauvais desseins à l'égard de la Serbie, expressément visée dans son manifeste, et cependant Ferdinand de Hohenzollern, ayant remplacé sur le trône de Roumanie le roi Carol, son oncle, mort le 11 octobre 1914, ne tenta rien pour faire respecter le traité de Bucarest qui avait procuré à son pays, sans un seul coup de canon, 6.550 kilomètres d'excellents territoires pris à la Bulgarie.

« La faim vient en mangeant », affirme un vieux proverbe, et l'on pourrait supposer que le gouvernement roumain — au dire des journaux du fameux groupe Carp-Marghiloman — est décidé à continuer la pratique d'une neutralité d'ordre spécial qui enrichit la Roumanie sans lui faire encourir aucun risque.

En effet, l'augmentation énorme de l'encaisse-or et des dépôts de la Banque Nationale de Roumanie est une preuve décisive des bénéfices considérables que le pays tire de la politique de M. Bratiano, politique que la Epoca, un des principaux organes du groupe interventionniste définissait de la manière suivante le mois dernier :

« La réalisation de notre idéal national est subordonnée à ces quelques conditions indispensables : de fournir, sous le couvert de la plus stricte des neutralités, des munitions aux Turcs, et des aliments aux Allemands ; de laisser passer toutes les occasions favorables à une intervention décisive ; de nous laisser encercler ; de regarder avec impassibilité s'établir en Orient l'hégémonie germano-bulgare, et de tolérer les prévarications commises à l'occasion des marchés de fournitures, la contrebande de céréales et de bétail et les pots de vin ».

Au contraire, les journaux à la solde de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie prétendent que la

(1) L'Angleterre était omise.

Roumanie a beaucoup plus d'intérêt à intervenir à côté des Empires du Centre qu'en faveur de l'Entente et ils affirment que si les Russes « font à la Roumanie des promesses séduisantes, c'est uniquement parce qu'ils ont la ferme intention de ne pas tenir leurs engagements ». Ils en concluent que l'abstention s'impose aujourd'hui à la Roumanie comme au moment de la coalition de 1912, et que « si elle ne marche pas contre les Russes, elle doit, pour le moins, rester neutre ».

Le gouvernement évite, avec soin, de se prononcer. Cependant, la fusion des partis conservateurs récemment opérée sous les auspices de MM. Filipesco et T. Janesco — fusion qui assure aux interventionnistes la majorité dans le pays — et le succès de l'offensive russe en Bukovine semblent avoir produit une réelle impression sur le gouvernement de M. Bratiano et sur l'esprit du roi lui-même.

Mais attendront-ils, pour donner l'ordre de mobilisation, que les Russes aient de nouveau franchi les Carpathes et que l'armée de Sarraïl menace Sofia ? M. Bratiano est un homme politique trop habile pour ne pas comprendre que si l'intervention de la Roumanie ne se produisait qu'à ce moment-là, elle perdrait toute valeur pour l'Entente.

EDMOND THÉRY.

FIN

## Après deux ans de Guerre

Nous venons de franchir le seuil de la troisième année de guerre, qui s'offre à nous avec les plus belles espérances. Au contraire de nos ennemis, nos forces augmentent de jour en jour et tout nous fait envisager que dans un avenir plus ou moins prochain, nous serons en mesure de rejeter l'envahisseur et de lui imposer, d'accord avec nos Alliés, une paix durable. L'héroïsme de nos braves soldats nous a non seulement valu l'admiration de nos Alliés, mais encore a forcé celle des neutres et même des moins prévenus en notre faveur.

Ces héroïques défenseurs de la cause sacrée du droit et de la liberté ont reçu, pour cet émouvant anniversaire, les plus glorieuses marques d'admiration. C'est d'abord le Président de la République qui, se faisant l'interprète de la nation tout entière, dans un éloquent message publié dans le Bulletin des Armées, vient glorifier les armées de la République.

M. Poincaré commence par rappeler les circonstances dans lesquelles, il y a deux ans, l'Autriche et l'Allemagne ont déclaré la guerre : l'ultimatum injurieux du 24 juillet 1914 à la Serbie, l'adhésion de celle-ci à la plupart des conditions de cet ultimatum, les refus de l'Allemagne d'inviter l'Autriche à la modération, les efforts faits par la France et l'Angleterre pour circonscrire le conflit, la mobilisation autrichienne entraînant une mobilisation russe partielle, l'ultimatum allemand à la Russie, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, l'ultimatum allemand à la Belgique, l'envahissement du Luxembourg, la violation de la neutralité belge, la déclaration de guerre à la France sous le prétexte absurde, « dont l'in vraisemblance sautait aux yeux et dont nos ennemis ont été forcés récemment de reconnaître la fausseté », que des avions français avaient survolé l'Eiffel et Nuremberg.

Le Président, après avoir fait une peinture frappante de la situation et engagé les soldats à toujours se souvenir de ces heures tragiques, continue en ces termes :

« La grandeur de votre mission a élevé vos courages. Vous avez révélé au monde, dans un rayonnement de gloire, la vraie France, celle dont la disparition ou l'abaissement serait une calamité universelle et un deuil éternel pour le genre humain.

« Votre patience et votre bravoure ont contenu, pendant de longs mois, la pression de l'armée allemande ; et les champs de bataille où vous avez refoulé l'ennemi, la Marne et l'Yser, la Champagne et l'Artois, la Meuse et la Somme, marquent les étapes de la victoire.

« C'est vous qui avez permis à la France d'organiser son outillage, à la Belgique et à la Serbie de reconstituer leurs armées ; c'est vous qui avez donné à l'Angleterre le temps de former les admirables divisions qui se battent maintenant à vos côtés ; c'est vous qui avez assuré à la Russie le moyen de fournir fusils et canons, cartouches et obus à ses troupes héroïques.

« Aujourd'hui, voyez : les alliés commencent à cueillir les fruits de votre persévérance. L'armée russe poursuit les Autrichiens en déroute ; les Allemands, attaqués à la fois sur les fronts d'Orient et d'Occident, engagent partout leurs réserves ; des bataillons anglais, russes et français coopèrent à la libération de notre territoire ; le ciel se découvre ; le soleil se lève.

« La lutte, hélas ! n'est pas finie : elle sera rude encore, et tous, tant que nous sommes, nous devons continuer à travailler, à travailler sans trêve, avec passion et avec ferveur. Mais déjà la supériorité des alliés apparaît à tous les yeux. La balance du Destin a eu de longues oscillations ; c'en est fait maintenant ; un plateau ne cesse plus de monter ; l'autre descend, descend, chargé d'un poids que rien n'allégera plus.

« Gloire immortelle à Verdun, qui a préparé l'action commune des armées alliées ! Gloire à vous, mes amis, qui aurez sauvé la France et vengé le Droit insulté ! »

Le généralissime, cet artisan de la Victoire, qui connaît si parfaitement les belles troupes qui collaborent si étroitement avec lui, leur a adressé l'ordre du jour suivant :

« Soldats de la République, »

« Votre troisième année de guerre commence. Depuis deux ans, vous soutenez sans faiblir le poids d'une lutte implacable.

« Vous avez fait échouer tous les plans de nos ennemis ; vous les avez vaincus sur la Marne, vous les avez arrêtés sur l'Yser, battus en Artois et en Champagne, pendant qu'ils cherchaient vainement la victoire dans les plaines de Russie.

« Puis votre résistance victorieuse dans une bataille de cinq mois a brisé l'effort allemand devant Verdun.

« Grâce à votre vaillance opiniâtre, les armées de nos Alliés ont pu forger les armes dont nos ennemis sentent aujourd'hui le poids sur tous les fronts. Le moment approche où, sous notre poussée commune, s'effondrera la puissance militaire allemande.

« Soldats de France, vous pouvez être fiers de l'œuvre que vous avez accomplie déjà ! Vous êtes décidés à l'accomplir jusqu'au bout ! La victoire est certaine ! »

Nos Alliés ont, eux aussi, tenu à exprimer leur admiration profonde pour nos armées, et M. Lloyd George, ministre de la guerre anglais, leur a télégraphié la belle lettre suivante :

« Soldats de France, »

« Nous arrivons au deuxième anniversaire de la guerre odieuse que nous a imposée le militarisme délirant de l'Allemagne. Pendant deux ans, vous avez repoussé les assauts acharnés de l'adversaire, et, depuis plus de cinq mois, devant Verdun vous tenez en échec les formidables attaques que l'ennemi escomptait comme un triomphe. C'est contre vous que l'Allemagne a tenté son effort maximum. Elle y a usé les ressources qu'elle avait accumulées en vue de la décision qu'elle eût voulu prochaine. La victorieuse défense des lignes de Verdun a con-

quis aux armées de la République, à la France tout entière, une gloire qui retentit jusqu'au bout du monde.

« Pendant que vous opposiez si héroïquement le rempart de vos lignes à la ruée de l'ennemi, l'Empire Britannique a pu assurer la liberté des océans et maintenir le blocus ; il a pu créer des armées puissantes et fabriquer des armes et des munitions en quantité telle que la provision des Alliés dépasse enfin celle de l'envahisseur.

« Nos armées nouvelles sont venues à la rescousse, à vos côtés. Avec vous, elles ont entamé une offensive qui se poursuivra sans trêve et sans relâche. Vous en connaissez les premiers résultats, vous savez désormais que les troupes britanniques rivalisent de vaillance et d'héroïsme avec vous tous, soldats éprouvés de la République.

« Certes, nos ennemis multiplieront leurs efforts de résistance et nous serions imprudents de mépriser les difficultés de la tâche. Mais les choses ont changé. Nous sommes parvenus à une phase nouvelle. C'est nous, maintenant, qui attaquons. Pendant deux ans de défensive nous avons empêché l'ennemi d'avancer, nous le forçons à présent à évacuer, pas à pas, les contrées qu'il a profanées et ravagées.

« Les hommes braves ne se vantent pas à l'avance du succès qu'ils espèrent, mais plus que jamais vous combattrez avec la certitude que, si les Alliés sont forts de leur Droit, ils le sont aussi par leur nombre, par l'accumulation de tout ce qui peut assurer la victoire du Droit.

« Dans la lutte où nous sommes frères d'armes, vers vous vont notre admiration et notre espérance ; notre triomphe est souhaité et attendu par les nations alliées, par tous les peuples qui ont le culte de l'honneur et de la justice.

« Soldats de France, il fera bon vivre dans votre pays quand vous en aurez chassé l'envahisseur et quand vos vertus guerrières auront assuré aux générations qui vous suivent la Paix dans la Liberté ! »

Cet éloquent message est d'une haute portée morale, car il permet d'apprécier l'union étroite qui existe entre nous et nos Alliés.

D'autre part, le général en chef de l'armée britannique, Sir Douglas Haig, voulant sceller l'accord des deux armées, a écrit que les troupes françaises, sous la conduite du général Joffre, — ce grand chef qu'entourent le respect et l'admiration du monde entier, — ont bien mérité de la civilisation. Il termine en ces termes : « La tâche peut être encore longue et pénible ; le résultat n'est pas douteux. Cette troisième année de guerre apportera le châtement mérité de l'Allemagne.

« La Grande-Bretagne, qui a scellé sur les champs de bataille l'entente éternelle avec la France, s'emploiera jusqu'au bout, aux côtés de sa noble alliée, aux réparations nécessaires envers les nations qui ont souffert de l'injuste agression de l'empire germanique. »

Enfin, en commémoration de ce grand jour, les grands organes de la presse française ont reçu du monde entier des messages de sympathie et d'admiration, où sont exaltés les hautes qualités de notre race et surtout l'héroïsme de nos superbes soldats.

### Le Troupeau français après deux ans de guerre

(Suite et fin) (1)

Les statistiques précédentes avaient fait ressortir pour les ovins et pour les porcs des résultats qui ne laissaient pas que d'être inquiétants. Notre troupeau de moutons était passé de 16.131.390 unités,

(1) Voir l'Économiste Européen, n° 1273, du 28 juillet 1916.

avant les hostilités, à 14.038.661 au 1<sup>er</sup> décembre 1915, à 13.483.189 au 1<sup>er</sup> juillet de la même année et à 12.379.124 au 1<sup>er</sup> janvier 1916 ; soit, en dix-huit mois, une perte de 3.752.266 unités et une diminution moyenne de 208.460 par mois.

Notre troupeau d'ovins, avant la guerre, était déjà en décroissance régulière. En soixante ans, de 1852 à 1912, il était passé de 33.281.592 têtes à 16 millions 467.700, soit une réduction de plus de 50 %. La diminution annuelle moyenne avait été, pendant le même laps de temps, de 280.000 têtes environ. Si on rapproche ce chiffre de celui qui indique pour les six premiers mois de la guerre, la diminution mensuelle moyenne, on voit que celle-ci a été de plus des deux tiers de la diminution annuelle depuis 1852.

Au mois de janvier dernier, la statistique faisait ressortir pour les six mois précédents une réduction du troupeau à peine inférieure à cette moyenne, puisqu'elle était encore supérieure à 1.100.000 unités.

Nous sommes heureux de constater que, là aussi, il y a une très sensible amélioration de la situation. L'état des effectifs, au 1<sup>er</sup> juillet 1916, s'élève à 12.079.211 têtes, contre 12.379.124 au 1<sup>er</sup> janvier. Le troupeau, au cours de ces six derniers mois, n'a donc diminué que de 115.000 têtes à peine. Cet heureux résultat est dû en grande partie à l'importation qui a été organisée par les Services de l'Intendance, des moutons d'Algérie et du Maroc, importation qui nous a permis de conserver pour la consommation civile et pour la reconstitution du troupeau la presque totalité de nos moutons indigènes.

Mais, quelque réconfortant que soit cette constatation, l'avenir, en ce qui concerne le troupeau d'ovins, ne se présente pas moins sous des couleurs assez sombres. Depuis longtemps, la France, sous ce rapport, ne se suffit plus à elle-même. Elle est obligée de faire venir de ses grandes colonies de l'Afrique du Nord une part importante des moutons qu'elle consomme. Les réserves dont disposaient ces pays ont permis jusqu'ici de faire face aux besoins. Mais ces réserves ne sont pas inépuisables. Il semble difficile de leur demander dans l'avenir plus qu'elles ne donnent actuellement. On peut même redouter que les prélèvements effectués pour le compte de l'Intendance n'aient pour effet de diminuer sensiblement les disponibilités dont on pourra disposer l'année prochaine. Il n'entre dans la pensée de personne de préconiser la réduction des expéditions effectuées pour le compte de l'Intendance. Il importe de donner à nos soldats, qui défendent avec tant de courage et d'abnégation le sol de la patrie, tout ce qui leur est nécessaire. Mais il y a là une situation qu'il convient de signaler, parce qu'il en peut résulter demain, pour l'Algérie et le Maroc, lui-même, un problème de même nature que celui qui se pose actuellement pour la France en ce qui concerne son troupeau d'ovins.

\*\*\*

Nous comptons, avant les hostilités, 7.035.850 porcs en France. Nous n'en avions plus, après six mois de guerre, que 5.926.291 et, après un an, que 5.490.796. Notre troupeau, enfin, était tombé, au 1<sup>er</sup> janvier dernier, à 4.915.780 têtes. La diminution a été particulièrement sensible pendant les six premiers mois de la guerre, puisque les statistiques accusent, pour cette période, un déficit de 1.109.559 unités. Au cours des six mois qui ont suivi, il s'est produit le même phénomène qu'en ce qui concerne les bovins et les ovins. L'appoint des viandes frigorifiées diminuant dans une forte proportion, les prélèvements effectués pour le ravitaillement militaire et la hausse des cours réduisant dans une certaine mesure la consommation civile, la réduction subie par les effectifs s'est trouvée sensiblement atténuée et n'a plus été que de 435.493 têtes. Mais

il s'est alors produit pour les porcs un phénomène qui devait avoir pour effet d'augmenter le déficit. Pendant une assez longue période, tandis que le nombre des animaux de chacune des catégories : gros bétail, veaux et moutons, arrivant au marché de la Villette, était très inférieur à celui des expéditions normales, — la diminution pour le gros bétail a été de 34 pour cent en février et de 42 pour cent en mai 1915 — le nombre des porcs introduits sur le marché était par contre plus élevé qu'avant la guerre. Pour les deux mêmes mois, l'écart en plus a été respectivement de 28 et de 10 pour cent. Il en est résulté une augmentation de la consommation du porc qui s'est traduite par un déficit plus élevé, enregistré par la statistique du 1<sup>er</sup> janvier 1916. La diminution depuis juillet 1916 avait été, en effet, de 575.000 têtes, contre 435.000 pour le semestre précédent.

Le marché parisien, comme celui de tous les centres importants, ne devait pas tarder à subir le contre-coup de cette consommation excessive. Peu à peu, les expéditions se sont faites plus rares, en même temps que le prix de la viande de porc, qui n'avait pas, dans les débuts, subi une aussi grande augmentation que celles de bœuf et de mouton, s'élevait dans des proportions plus considérables que pour ces dernières. En dépit, cependant, de la sollicitation résultant pour les agriculteurs de ces cours élevés, les expéditions sont, depuis huit ou dix mois, restées au-dessous de la normale, ce qui prouve bien que le troupeau ne permettait pas d'envois plus importants. La statistique qui vient d'être dressée accuse, pour les six derniers mois, la diminution la plus faible qu'en ce qui concerne cette espèce on ait eu à enregistrer depuis le début des hostilités. Elle n'est, en effet, que de 467.415 unités, le troupeau étant passé de 4.915.780 à 4.448.366 têtes. Le déficit se trouve, pour cette période, sensiblement inférieur à ce qu'il a été pour le semestre précédent.

C'est là encore un heureux résultat. Mais la situation des porcs nous a toujours paru moins inquiétante et moins grave que celle des bovins et des ovins. Nous l'avons dit dans notre ouvrage sur le *Troupeau Français et la Guerre*, nous l'avons répété au mois de janvier dernier dans la communication que nous avons faite à l'Académie au sujet de la précédente statistique, et nous ne pouvons aujourd'hui formuler une opinion différente. La rapidité avec laquelle l'espèce se reproduit, le peu de temps nécessaire pour amener les jeunes animaux à un état d'engraissement suffisant pour qu'ils soient livrés à la consommation sont des garanties sérieuses pour l'avenir. Les fluctuations que l'on peut, d'ailleurs, relever à différentes époques dans les effectifs du troupeau sont de nature à rassurer pleinement ceux qui pourraient concevoir quelques craintes. Ces fluctuations sont en relation directe avec l'importance de la récolte de pommes de terre. Les statistiques démontrent que, lorsque ce tubercule est abondant, le troupeau de porc augmente ; lorsqu'au contraire les pommes de terre sont rares, le troupeau diminue. Vienne une bonne récolte permettant d'engraisser, dans des conditions favorables, un plus grand nombre d'animaux, les régions dans lesquelles se fait cet élevage ne tarderont pas à voir grossir leurs effectifs. C'est ce qui fait qu'en dépit du fléchissement relevé par la statistique, il n'y a, semble-t-il, aucune crainte à avoir pour l'avenir.

\*\*\*

Il semble, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, que les heureux résultats accusés pour les bovins par les deux dernières statistiques des 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1916 soient dus en grande partie aux mesures de protection qui ont été prises et plus spécialement au décret du 14 octobre 1915. Celui-ci a eu pour résultat d'appeler l'attention d'un

grand nombre d'éleveurs sur le danger qui menaçait le troupeau et de les amener à faire ce qui dépendait d'eux pour hâter sa reconstitution. Mais si, dans les grands centres d'élevage, le décret du 14 octobre a été appliqué sans difficulté et si les pouvoirs publics ont trouvé dans les agriculteurs des collaborateurs dévoués qui les ont aidés à en faire respecter les prescriptions, il n'en a, malheureusement pas été de même partout. Dans de nombreux départements les préfets et les personnes auxquelles ceux-ci déléguaient le droit de délivrer des certificats autorisant l'abatage n'ont pas toujours compris leur rôle comme ils l'auraient dû.

Le ministre de l'Agriculture a tenu à se rendre compte des conditions exactes dans lesquelles était appliqué ce décret. Les rapports qui lui ont été adressés par l'inspection générale des services vétérinaires et sanitaires lui ont permis d'acquiescer la certitude que, dans beaucoup de départements, des certificats autorisant l'abatage étaient délivrés sans aucun contrôle et quelquefois même en blanc à tous ceux qui en demandaient.

M. Méline, justement ému d'un tel état de choses, a, par une circulaire nouvelle, en date du 5 juin 1916, appelé une fois de plus l'attention des préfets sur l'importance qu'il y a, pour l'avenir du troupeau, à ce que les dérogations accordées au décret du 14 octobre ne deviennent pas, comme elles avaient trop souvent tendance à le faire, la règle générale. Il est à espérer que fonctionnaires et éleveurs comprendront l'intérêt capital qu'il y a pour la France à reconstituer le plus rapidement possible son troupeau et seront unanimes pour assurer, désormais, la stricte application du décret.

Il est permis toutefois de se demander si, pour rendre cette application plus facile, et les mesures prescrites plus efficaces, il ne conviendrait pas de restreindre les cas pour lesquels des dérogations sont prévues. Actuellement, les règles varient d'un département à un autre, de telle sorte qu'il suffit qu'un animal soit expédié dans une région autre que celle où il est né et a été élevé pour que l'abatage soit facilité. Peut-être, pour éviter cet inconvénient, faudrait-il que des dérogations ne puissent être accordées que dans quelques cas généraux bien déterminés ?

Mais il y a plus. Le moment semble venu de se demander si le décret du 14 octobre est suffisant. Il ne vise pour les bovins que l'interdiction d'abattre les génisses n'ayant pas quatre dents de remplacement. Ceux qui se sont faits les initiateurs du mouvement qui a abouti à la promulgation de ce décret allaient, pour la plupart, beaucoup plus loin dans leurs revendications et demandaient, pour un temps, l'interdiction complète d'abattre les veaux. Il n'a pas paru au gouvernement que l'on pût, au mois d'octobre 1915, aller jusque-là. Mais un certain nombre de préfets, devant les difficultés qu'ils rencontrent pour faire strictement appliquer par leurs administrés le décret précité, insistent dans des rapports motivés, appuyés le plus souvent par les Sociétés d'agriculture locales, pour que l'interdiction d'abattre soit étendue aux veaux mâles.

Sans aller aussi loin et sans demander que cette interdiction frappe tous les veaux, mâles et femelles, n'ayant pas quatre dents de remplacement, peut-être devrait-on interdire de sacrifier les jeunes mâles avant un âge déterminé. Trop souvent, actuellement, on voit livrer à la boucherie des veaux de trois, quatre et six semaines, pesant 30 à 40 kilogrammes, qui, s'ils n'étaient abattus qu'à trois mois, donneraient une quantité de viande double. La diminution du troupeau qui résulte des dernières statistiques publiées, diminution portant à la fois sur le nombre et sur le poids, nous fait un devoir de ne sacrifier un animal que lorsqu'il est susceptible de donner le maximum de rendement.

On ne devrait pas avoir le droit, dans les circonstances actuelles, d'abattre un veau qui, conservé quelques semaines de plus, aura, au point de vue de la consommation, une valeur beaucoup plus grande. La gêne qui en pourrait être la conséquence pour quelques éleveurs serait légère et largement compensée par l'avantage qui en résulterait à la fois pour le producteur et pour la collectivité.

Nous pensons que c'est là un point qui mérite de retenir l'attention de l'Académie Nationale et des grandes Sociétés d'Agriculture, en même temps que des pouvoirs publics. L'efficacité du décret du 14 octobre n'est point douteuse. En présence des résultats obtenus, on doit se demander si le moment n'est pas venu d'aller plus loin et de prendre des mesures qui, en complétant celles déjà édictées, auront pour effet de mieux protéger et mieux défendre le troupeau et de hâter sa reconstitution.

Alfred MASSÉ,  
Ancien ministre du Commerce  
et de l'Industrie.

### Le Cheptel français en 1916

Comme complément à l'étude de M. A. Massé, voici d'après les chiffres publiés par le ministère de l'Agriculture, l'état résumé du recensement des animaux de ferme existant en France à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Cet état se compare ainsi avec celui au 1<sup>er</sup> juillet 1915 :

Effectif des animaux de ferme au 1<sup>er</sup> juillet

Animaux	1915	1916	Différence en 1916
<i>Espèce chevaline :</i>			
Au-dessous de 3 ans...	664.467	614.185	- 50.282
De 3 ans et au-dessus...	1.562.742	1.703.020	+ 140.278
<b>Total.....</b>	<b>2.227.209</b>	<b>2.317.205</b>	<b>+ 89.996</b>
<i>Espèce mulassière :</i>			
	156.266	162.969	+ 6.703
<i>Espèce asine :</i>			
	332.244	316.559	- 15.685
<i>Espèce bovine :</i>			
Taureaux.....	211.343	221.300	+ 9.957
Bœufs.....	1.262.315	1.321.887	+ 59.572
Vaches.....	6.346.496	6.337.799	- 8.697
Elèves d'un an et au-dessus.....	2.581.870	2.678.837	+ 96.967
Elèves de moins d'un an	1.884.825	2.164.123	+ 279.298
<b>Total.....</b>	<b>12.286.849</b>	<b>12.723.946</b>	<b>+ 437.097</b>
<i>Espèce ovine :</i>			
	13.488.189	12.079.211	-1.408.978
<i>Espèce porcine :</i>			
	5.490.796	4.448.366	-1.042.430

Comme commentaires, nous ne pouvons que nous rapporter à l'article précédent, et être satisfaits des sages mesures prises par M. Méline, ministre de l'Agriculture, pour assurer la protection et la reconstitution de notre troupeau national.

En ce qui concerne la répartition des animaux de ferme au 1<sup>er</sup> juillet 1916, voici pour chaque espèce les cinq départements qui détiennent la plus forte quantité de têtes :

*Espèce chevaline :* Finistère, 108.500 ; Côtes-du-Nord, 92.900 ; Mayenne, 77.320 ; Manche, 75.500 ; Cher, 75.000. *Espèce mulassière :* Vienne, 17.000 ; Drôme, 10.417 ; Vaucluse, 9.643 ; Landes, 9.363 ; Gard, 8.534. *Espèce asine :* Dordogne, 19.205 ; Cher, 14.000 ; Indre, 13.640 ; Corse, 13.600 ; Nièvre, 12.366. *Espèce bovine :* Finistère, 392.000 ; Vendée, 372.880 ; Ile-et-Vilaine, 356.300 ; Morbihan, 352.600 ; Manche, 352.500. *Espèce ovine :* Aveyron, 446.000 ; Bouches-du-Rhône, 387.724 ; Eure-et-Loir, 378.600 ; Haute-Vienne, 348.000 ; Tarn, 327.000. *Espèce porcine :* Côtes-du-Nord, 177.300 ; Haute-Vienne, 149.440 ; Morbihan, 139.850 ; Corrèze, 131.800 ; Dordogne, 123.188.

### Les Finances de Guerre Italiennes

A la date du 14 juillet, l'*Economiste Européen* avait parlé des déclarations faites par M. Paolo Carcano, ministre du Trésor d'Italie, à la Chambre des Députés et au Sénat italiens, le 30 juin et le 5 juillet. Depuis, M. Paolo Carcano a fait paraître une traduction intégrale de ces déclarations qui témoignent de la sagesse, de la prudence, avec lesquelles l'Italie a su affronter les problèmes financiers de la guerre, et de l'esprit dans lequel elle entend les résoudre à l'avenir.

C'est aussi une éloquente réponse aux insinuations perfides de la presse ennemie, et en particulier aux calomnies lancées par la *Neues Wiener Tageblatt*, de Vienne, qui n'avait pas craint d'attribuer à un de nos grands confrères du matin, — qui s'est empressé naturellement d'opposer un démenti formel, — cette appréciation, à savoir : que l'Italie en était réduite à être à la merci de l'aide financière de l'Angleterre et de la France.

Le projet de loi rédigé suivant les accords intervenus entre la Commission du budget et le ministre du Trésor résumait par les chiffres suivants, observe la traduction à laquelle nous nous reportons, l'état des évaluations, en recettes et en dépenses, pour l'exercice 1915-1916 : dépenses effectives, 2.666 millions de lire ; recettes effectives, 2.621 millions de lire, d'où un déficit de 45 millions de lire qui se changeait, par suite du « mouvement des fonds » que l'on faisait entrer en ligne de compte à cette époque, en une amélioration patrimoniale de 46 millions de lire.

Cette évaluation, toutefois, ne comprenait qu'une faible partie des dépenses extraordinaires ; elle n'embrassait pas les dépenses hors budget nécessitées par la guerre, et ne faisait pas non plus état des augmentations que l'on prévoyait dans les recettes principales.

Or ces augmentations ont été réalisées à ce point que toutes les recettes de l'exercice 1915-1916 se sont chiffrées par une plus-value de 529 millions de lire sur les résultats de l'exercice précédent. Quant au budget 1916-1917, sans même faire état de 35 millions de retouches apportées au tarif des transports par chemins de fer, il pourra compter sur une cinquantaine de millions de lire, provenant des mesures fiscales prises par le décret du 31 mai dernier.

De leur côté, les dépenses hors budget, qui concernent presque toutes celles se rapportant à la guerre, ont atteint, pour l'exercice 1915-1916 clos le 30 juin, 7.800 millions de lire, soit une moyenne de 650 millions par mois, dont 617 millions sont imputables aux ministères de la Guerre et de la Marine. Dans chacun des deux derniers mois, ces dépenses atteignirent 800 millions, et il y a lieu de prévoir des augmentations ultérieures allant jusqu'au milliard.

Comment a-t-il été pourvu à des engagements aussi considérables ?

Deux emprunts ont été mis en souscription dans le courant de l'exercice, qui ont apporté de la part des Italiens mêmes résidant dans le royaume, aux colonies ou à l'étranger, 3 milliards 400 millions de lire. Les Bons du Trésor ordinaires, à long terme, ont donné 1.300 millions, d'où un total de 4 milliards 700 millions de lire. Des opérations de crédit effectuées à l'étranger ont en outre produit 2 milliards 400 millions environ, et le reste a été fourni par les moyens de trésorerie : avances extraordinaires des banques d'émission, circulation spéciale, billets d'Etat.

Voilà, remarque le ministre, quel a été au juste l'effort de l'Italie, auquel ont contribué les Chambres et le pays, dans la conscience du devoir à remplir, en étroite union avec les nations alliées, pour rétablir en Europe la liberté et la paix.

Le programme suivi jusqu'ici ne subira pas de changements substantiels. Le gouvernement italien continuera à faire face aux dépenses qu'exige la guerre par des opérations de crédit, c'est-à-dire en contractant de nouvelles dettes, — comme l'émission des Bons 5 % à trois ans, 5,37 % à cinq ans, des Bons à court terme de trois mois à un an, qui est en cours actuellement, — mais seulement après avoir réuni de larges ressources capables de pourvoir aux charges qui en découlent. Les résultats obtenus des moyens fiscaux déjà en vigueur, et ceux que l'on attend des nouvelles mesures qui viennent d'entrer en ligne de compte, donneront de quoi assurer les intérêts sur plusieurs milliards. D'autres ressources, certes, s'imposeront, mais le patriotisme des contribuables italiens, dont la force agissante provoque l'admiration, saura répondre par de plus grands sacrifices au triomphe d'une si juste cause. Quant au gouvernement, il ne s'écartera pas, dans le choix des nouveaux moyens auxquels il aura recours, d'une haute pensée de justice, en frappant ceux qui possèdent, et en épargnant les citoyens les moins fortunés.

Il ne faut pas, d'ailleurs, perdre de vue les conditions qui sont indispensables pour procurer au Trésor les sommes considérables que réclame la guerre actuelle. La première de toutes est que les finances du pays ne cessent d'être fortes. Pour cela on doit veiller à ce que le lourd fardeau qui incombe à l'Etat ne soit pas surchargé outre mesure. Que l'Etat intervienne où il est nécessaire pour ravitailler le pays et lui assurer les denrées de première nécessité, soit ! Mais il ne faut pas aller trop loin dans cette voie.

Une autre condition, c'est la nécessité de réduire le plus possible les dépenses qui ne sont pas strictement liées aux exigences de la guerre. Pourquoi ne suivrait-on pas, en Italie, les beaux exemples que donne l'Angleterre, où un *Comité national pour l'organisation de l'épargne* s'est constitué et fonctionne admirablement, Comité qui se charge de placer partout, les Bons du Trésor ? Un autre Comité, de propagande féminine, ne s'emploie-t-il pas à conseiller aux familles la plus sévère économie, surtout en ce qui concerne les frais de toilette ? De tels exemples sont à imiter, en Italie aussi, où chacun doit sentir le devoir de supprimer toute dépense de luxe et réduire la consommation au strict nécessaire, pour consacrer toutes les ressources que l'on peut réunir à compléter les moyens que réclame la victoire.

Vaincre, tout est là ! C'est le but suprême auquel tout le reste doit être sacrifié, et si de nouvelles difficultés se dressent, si de nouveaux efforts s'imposent, l'amour sacré de la Patrie saura en triompher.

L'armée et la marine ne cessent d'offrir des preuves splendides de leur vaillance. Le peuple, par sa coopération généreuse aux œuvres civiles que la guerre a fait surgir, donne le plus éclatant témoignage de sa force d'âme. En dehors de l'empressement avec lequel tout le monde, en Italie, a répondu aux appels du gouvernement, il faut signaler l'organisation, qui s'est constituée avec une rapidité merveilleuse, de toute une armée subsidiaire, formée d'industriels et d'ouvriers, pour fabriquer, dans des proportions gigantesques, des armes et des munitions, du matériel de guerre de toute sorte. Dès la première heure, un millier des usines italiennes demandèrent à être militarisées, et déclarées « auxiliaires », elles travaillent, depuis lors, à feu continu, jour et nuit, sans trêve ni repos.

Les forces agissantes ne manquent donc pas à l'Italie et la situation générale du pays est aujourd'hui absolument favorable.

Les capitaux disponibles abondent. Les dépôts aux Caisse d'épargne marquent une notable progression. Au mois de mars, ils s'élevaient à 1.891 millions de lire, et à l'heure actuelle ils dépassent

2 milliards. L'argent en compte courant aux Banques d'émission est passé, du 31 mai 1914 au 31 mai 1916, de 110 millions à 584 millions de lire. Les opérations d'avances et d'escompte se poursuivent de façon normale. Le taux officiel des Banques d'émission a été réduit à partir du 1<sup>er</sup> janvier, et par un arrêté du ministre du Trésor, d'un demi pour cent, et de plus ces institutions, dont la circulation a diminué de près de 800 millions par suite de l'abondance de l'argent, pratiquent largement le taux réduit de faveur de 4 1/2 %, conformément à la loi.

D'un autre côté, le change italien a profité graduellement d'une amélioration assez remarquable. En janvier dernier le chèque cotait : sur Paris, 116,28 % ; sur Londres, 128 ; sur New-York et sur la Suisse, 130, et l'or était à 125. A partir de ce moment, la détente se dessina, et au moment où M. Paolo Carcano faisait ses déclarations, on cotait : Paris, 108 ; Londres, 120 ; New-York, 123 ; la Suisse, 120, et l'or, 117,80.

Ces résultats, loin de prêter à la critique, a observé le ministre, doivent, au contraire, être considérés comme fort convenables, si l'on tient compte des circonstances, et si l'on songe surtout que la circulation monétaire, en Italie, n'avait pas été préparée à affronter les difficultés d'une vie économique et financière de guerre. A l'heure actuelle encore, les facteurs les plus redoutables, parmi lesquels la hausse persistante des frets, concourent à la tension des changes ; aussi est-il de toute nécessité de limiter les importations et, au contraire, de multiplier les exportations, soit en quantité, soit en valeur, les industries italiennes, sauf de rares exceptions, étant aujourd'hui en pleine activité, et les prévisions agricoles étant aussi excellentes. Les campagnes promettent, en effet, des récoltes abondantes, supérieures à la moyenne, en blé, en avoine, en seigle, en fourrages et en cocons. Le vignoble, également, permet les meilleurs espoirs.

La guerre a mis en évidence beaucoup de vérités que l'on avait, malheureusement, trop négligées avant elle. Elle a montré, par exemple, la nécessité, pour l'Italie, de tenir toujours ses poudres sèches, de ne pas perdre de vue la mer, en multipliant sans cesse les unités de sa flotte de guerre et de sa marine marchande, et de garder des relations suivies et profitables avec ses colonies et ses émigrants d'Amérique.

« Elle a suggéré beaucoup de devoirs, a ajouté M. Paolo Carnano. Par elle, nous voyons combien il est indispensable d'organiser nos commerces, de compléter et soustraire nos industries à toute dépendance étrangère ; de développer l'agriculture, en facilitant la tâche à ceux qui lui vouent leur travail ; de favoriser les institutions sociales ; d'améliorer et perfectionner l'éducation morale, politique, militaire et économique de notre peuple. »

Et le ministre du Trésor, après avoir dit que tout le peuple italien rivalise, dans l'union la plus parfaite, à cette haute mission qui vise le but suprême : la Victoire, s'est écrié :

« Italie donc, en avant ! La bravoure de tes soldats, de tes marins et des grands chefs qui les conduisent au combat s'élève chaque jour, comme s'élève la bravoure de nos puissants alliés, avec lesquels, en étroite union, nous luttons pour le triomphe d'un idéal commun de justice et de liberté. »

« Italie, en avant ! Les vertus de ton peuple, où se mire l'âme généreuse de ton Roi, sont dignes du haut prix qui leur est réservé, comme couronnement des sacrifices et des exploits dont ton histoire s'enrichit : la paix dans la gloire ! »

Georges BOURGAREL.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	27 juillet 1916	3 août 1916
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.786.513.216	4.793.191.602
Argent.....	339.545.348	339.061.524
	5.126.058.564	5.132.253.126
Disponibilité à l'étranger.....	590.572.666	507.511.657
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	1.115.633	284.793
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	183.258.107	155.203.246
{ Effets étrangers.....	1.759.399	1.541.481
Portefeuilles des succursales.....	131.920	114.608
Effets prorogés { Paris.....	255.134.112	309.879.124
{ Succursales.....	657.678.726	655.960.577
Avances sur lingots à Paris.....	740.762.214	742.300.591
Avances sur lingots dans les succursales.....	438.074.125	434.510.487
Avances sur titres à Paris.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat.....	8.300.000.000	8.300.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	43.150	43.150
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.210.000.000	1.220.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.742.825	98.742.825
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.865.672	41.868.872
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	1.840.033	2.516.428
Emploi de la réserve spéciale.....	7.301.620	7.301.620
Divers.....	349.688.126	404.490.236
<b>Total.....</b>	<b>19.117.320.635</b>	<b>19.126.327.353</b>

<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Reserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières { Loi du 9 juin 1857.....	2.980.750	2.980.750
Reserve immobilière de la Banque.....	9.125.000	9.125.000
Reserve spéciale.....	4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....	8.407.444	8.407.444
Arrerages de valeurs déposées.....	16.090.842.710	16.190.729.959
Billets à ordre et récépissés.....	34.476.942	36.175.789
Compte courant du Trésor.....	5.551.427	5.797.341
Comptes courants de Paris.....	75.430.667	77.500.812
Comptes courants dans les succursales.....	1.426.253.439	1.276.859.332
Dividendes à payer.....	846.513.989	881.464.126
Escompte et intérêts divers.....	7.528.728	6.736.896
Recompte du dernier semestre.....	8.081.522	9.914.864
Divers.....	11.963.093	11.963.093
	385.164.823	397.721.211
<b>Total.....</b>	<b>19.117.320.635</b>	<b>19.126.327.353</b>

Comparaison avec les années précédentes

	8 août 1912	7 août 1913	30 juillet 1914	5 août 1915	3 août 1916
Circulation.....	5.117,9	5.510,5	6.683,2	12.725,3	16.136,7
Encaisse or.....	3.289,2	3.364,8	4.141,3	4.222,0	4.793,2
— argent.....	806,4	688,6	625,3	368,3	339,0
Portefeuille.....	1.073,7	1.502,3	1.444,2	2.420,4	1.925,5
Avances aux partic. à l'Etat.....	686,5	752,4	743,8	595,3	1.189,7
Compt. cour. Trésor.....	200,0	200,0	200,0	6.500,0	8.500,0
Taux d'escompte.....	3 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

**La Guerre et la Trésorerie Nationale.** — Nous pouvons nous rendre compte de ce que nous valent aujourd'hui notre action et notre persévérance : pendant que nos armées héroïques arrêtaient les opérations offensives d'un ennemi préparé de longue date, nous nous sommes appliqués, au moyen de nos épargnes, au moyen des disponibilités dont nous pouvions disposer, à mettre le pays à même de vaincre.

Le Commandement a demandé du matériel, des canons, des munitions et des engins puissants. Et pour que le Trésor pût sans arrêt donner aux usines les ressources nécessaires à une fabrication intense de ce matériel, le public a souscrit large-

ment aux Bons et aux Obligations de la Défense Nationale.

Maintenant, munis des engins de guerre utiles, nos alliés et nous avons l'initiative des mouvements, cette initiative rien ne doit l'arrêter.

Le matériel s'use, il faut le renouveler et en accroître toujours la puissance. Nous avons des munitions en abondance, il faut toujours qu'elles soient encore plus abondantes et c'est ainsi que nous avancerons l'heure décisive.

Nos soldats poursuivent l'offensive, héroïquement, avec méthode, et nous devons faire de nouveaux efforts financiers en renforçant le Trésor par des souscriptions de plus en plus importantes aux Bons et aux Obligations de la Défense Nationale.

A l'heure actuelle, nous nous devons tout entiers au pays !

**Le payement par chèques.** — Le ministre des Finances vient de prendre divers arrêtés, publiés au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> août, en vertu desquels les redevables des impôts et des produits des monopoles, dont le recouvrement est confié aux receveurs des contributions indirectes, ainsi que les redevables des droits, taxes et recettes accessoires dont le recouvrement est confié aux receveurs des douanes peuvent, après en avoir obtenu l'autorisation, se libérer au moyen de chèques. Les autorisations ainsi accordées sont toujours révocables.

Peuvent être également acquittés au moyen de chèques les droits et produits dont le recouvrement est effectué par les receveurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

**Le relèvement de la limite des dépôts dans les Caisses d'Epargne et les habitations à bon marché.**

— Le *Journal officiel* a promulgué, lundi 31 juillet, la nouvelle loi sur les Caisses d'Epargne récemment adoptée par le Sénat et la Chambre des Députés.

L'article 1<sup>er</sup> de cette loi, datée du 29 juillet, mentionne que l'article 4 de la loi du 20 juillet 1895 est remplacé par le suivant :

« Le compte ouvert à chaque déposant ne peut dépasser le chiffre de trois mille francs (3.000 fr.). L'article 9 de la loi du 9 avril 1881 sera applicable aux comptes qui dépasseraient ce maximum..... »

« Pour les Sociétés de secours mutuels et les institutions spécialement autorisées à déposer aux Caisses d'Epargne, le maximum des dépôts peut s'élever à vingt-cinq mille francs (25.000 fr.). »

Les limites fixées jusqu'ici étaient, au maximum, de 1.500 francs pour les dépôts des particuliers, et de 15.000 francs pour ceux des Sociétés de secours mutuels et des institutions dont il vient d'être parlé.

L'article 2 de la loi stipule, en outre, que le dernier paragraphe de l'article 6 de la loi du 12 avril 1906, modifiée par la loi du 23 décembre 1912, est remplacé par le suivant :

« La Caisse des Dépôts et Consignations emploiera, jusqu'à concurrence de 100 millions de francs, dans la limite des demandes agréées par la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, en prêts à des offices publics d'habitations à bon marché et à des Sociétés d'habitations à bon marché dans les conditions prévues par les lois des 12 avril 1906-23 décembre 1912, le fonds de réserve et de garantie des Caisses d'Epargne, et, à défaut, les fonds versés par les Caisses d'Epargne ; ces prêts seront effectués au taux moyen d'intérêt produit au cours de l'exercice précédent par le portefeuille provenant du placement des fonds des Caisses d'Epargne. »

**Bibliographie (1).** — **Maitre François pendant la guerre 1914-1916.** — Notre distingué confrère, M. Emile Guilmard, docteur en droit, vient de réunir sous ce titre, dans une brochure, les articles qu'il

(1) Librairie Paul Rosier, 26, rue de Richelieu.

a publiés, depuis le mois de décembre 1914, dans le journal *l'Information*.

C'est l'explication, sous la forme de dialogues simples, du devoir que Maître François — c'est-à-dire chacun de nous — qui veut la victoire finale doit remplir pour vivre et mourir Français.

Ce devoir, Maître François sait en quoi il consiste : il doit, lui-même, aider l'Etat de toutes ses forces, en versant l'or qu'il détient encore ; en payant ses impôts ; en consacrant toutes ses disponibilités en achats de Bons et Obligations de la Défense Nationale ; en déposant à titre de prêt à l'Etat toutes ses valeurs étrangères.

Toute la brochure est à lire et surtout à vulgariser, car, comme le dit fort bien M. Emile Guilmard, le moment est venu de réunir toutes nos forces et de les diriger contre l'Allemagne. Il faut précipiter les coups et redoubler d'énergie. Aussi, Maître François qui veut, comme le veulent nos combattants, en finir au plus tôt, continuera-t-il de faire son devoir financier, tout son devoir financier, et ainsi il hâtera la Victoire.

GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 2 août, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	71.360.000
Dette de l'Etat.....	11.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	52.910.000
	71.360.000

Département de Banque	Liv. sterl.
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	51.010.000
Dépôts divers.....	85.517.000
Traites à sept jours et diverses.....	32.000
Solde en excédent.....	8.411.000
	154.522.000

Garanties en valeurs d'Etat.....	42.188.000
Autres garanties.....	75.657.000
Billets en réserve.....	34.703.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.974.000
	154.522.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Reserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
14 juin 1916	61.577	35.355	139.805	112.890	44.652	31.93	5 %
21 —	61.707	35.215	142.749	115.570	44.942	31.47	»
28 —	61.379	35.899	155.650	129.500	43.930	28.21	»
5 juillet...	60.322	36.367	162.556	137.994	42.405	26.08	»
12 —	59.392	35.989	147.420	123.413	41.859	28.88	»
19 —	56.951	35.960	144.512	122.976	39.441	27.28	»
26 —	56.576	36.245	138.231	117.406	38.781	28.04	6
2 août.....	54.884	36.657	136.527	117.845	36.677	26.85	»

**La « liste noire » anglaise.** — Dans ses résolutions, que *l'Economiste Européen* a publiées à la date du 23 juin dernier, la *Conférence Economique de Paris* avait notamment inscrit (chapitre A concernant les « Mesures pour le temps de guerre »), « que les alliés interdiront à leurs nationaux et à toute personne résidant sur leurs territoires tout commerce avec les personnes, maisons de commerce et Sociétés dont les affaires sont contrôlées en tout ou en partie par des sujets ennemis, ou

soumises à l'influence de l'ennemi, et qui seront inscrites sur une liste spéciale ».

S'inspirant de ce principe, le Gouvernement britannique a dressé une « liste noire », sur laquelle figurent, entre autres, certaines entreprises financières ou commerciales américaines avec lesquelles les sujets britanniques doivent s'abstenir de traiter.

Le gouvernement de Washington a répondu à cette mesure par une note que le *Foreign Office* vient de publier.

Cette note déclare que la nouvelle de ces interdictions a été accueillie avec quelque étonnement aux Etats-Unis. Il semble au gouvernement américain que les mesures prises par l'Angleterre sont la marque d'une politique d'intervention arbitraire dans le commerce d'un pays neutre, et que « la liste noire » supprime les garanties des neutres « qui ne peuvent être, en vertu des préceptes du droit international, condamnés à voir leurs biens confisqués, si ce n'est par un arrêt équitable de la cour des prises ou de tout autre tribunal. Elle condamne sans entendre, sans prévenir et par avance ».

La note poursuit :

« Les citoyens des Etats-Unis agissent absolument dans la limite de leurs droits, quand ils essaient de faire du commerce avec la population ou avec le gouvernement de tout pays actuellement en guerre, à la seule condition de respecter des usages et des arrangements internationaux bien définis. »

Enfin la note conclut en disant que les décisions du gouvernement anglais n'assurant pas la sauvegarde des droits des neutres, les Etats-Unis se voient dans l'obligation de les considérer comme peu conformes à l'équité et comme incompatibles avec ces sentiments d'impartiale justice qui sont le propre des relations de deux pays unis par l'amitié.

La presse américaine a discuté à propos de cette note, et certains de ses organes les plus importants, comme le *Journal of Commerce*, sont loin de partager les vues du Gouvernement de Washington.

En réalité, la Grande-Bretagne et ses alliés ont le droit de faire du commerce avec qui leur plaît, et de s'abstenir de trafiquer avec des maisons ou Sociétés neutres hostiles ou présumées telles par leurs accointances. Par contre, ces maisons ou Sociétés ont le droit de commercer avec l'Allemagne, mais à leurs risques et périls, et elles ne peuvent prétendre, par exemple, à ce que l'Angleterre leur fournisse du charbon pour transporter leurs marchandises aux ennemis.

En outre, la « liste noire » ne condamne pas par avance ; elle constitue un avertissement pour les maisons ou Sociétés neutres mises à l'index et qui sont ainsi prévenues de ce à quoi elles s'exposent. D'ailleurs, est-ce que l'Allemagne elle-même ne vient pas d'user de ce procédé à l'égard de maisons suisses travaillant avec ou pour les Alliés ?

Le droit de l'Angleterre et de ses Alliés n'est pas niabla. Cela ne veut pas dire que des revisions ne soient pas possibles. C'est ainsi que le Gouvernement britannique se montre disposé à prendre en considération les réclamations des maisons neutres qui voudraient et pourraient démontrer que leur inscription à la « liste noire » n'est pas justifiée.

RUSSIE

**Les caisses d'épargne en Russie.** — La plus-value des dépôts effectués dans les caisses d'épargne de l'Etat, en juin 1916, a dépassé la somme de 161 millions de roubles. Ce fait, sans précédent, témoigne de la grande abondance des ressources pécuniaires des classes moyennes de la population.

Dans la même période, la plus-value des valeurs à intérêts déposées dans les caisses d'épargne a atteint environ quarante millions.

**Banque Impériale de Russie.** — Les principaux chapitres du dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 8/21 juillet 1916, se comparent ainsi avec ceux du précédent :

	1/14 juillet 1916	8/21 juil. 1916	Compa- raison
(Millions de roubles)			
Encaisse-Or (lingots, monnaies et Bons de l'Administration des Mines).....	1.543	1.546	+ 3
Or à l'étranger.....	1.583	1.767	+184
Bons du Trésor à court terme	3.923	3.807	- 16
Circulation.....	6.628	6.711	+ 83
Réserve de billets.....	91	103	+ 12
Comptes courants du Trésor..	207	204	- 3

**Un chemin de fer russo-suédois.** — D'après une dépêche de Pétersbourg, un accord a été signé entre la Russie et la Suède au sujet du chemin de fer russo-suédois du nord de la Baltique. Il a été décidé qu'un pont serait construit sur la rivière Tornéa afin de relier les deux réseaux.

L'arrangement a été signé le 15 juillet par le ministre russe des Affaires étrangères, M. Sasso-nov, et le général Braendstroon, ministre de Suède.

### ITALIE

**Les Caisses d'Épargne postales italiennes.** —

Dans les Caisses d'épargne postales, le montant du crédit des déposants s'élevait, fin décembre 1915, à 1.990.003.650 lire 79.

Pour les cinq premiers mois de l'année en cours, les dépôts se sont chiffrés par 294.544.720 lire 98, alors que les retraits s'établissaient à 291.592.452 lire 55, d'où une augmentation de 2.952.268 lire 43 dans les dépôts.

Par suite, le crédit des déposants passait, au 31 mai dernier, à 1.992.955.919 lire 22.

### ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 22 juillet 1916, accuse, sur celui du 15 juillet, les variations suivantes :

	15 juillet	22 juillet	Comparaison
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.466	2.468	+ 2
— argent.....	30	30	"
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	420	568	+ 148
Portefeuille d'es-compte.....	6.417	6.092	- 325
Avances.....	13	12	- 1
Portefeuille titres....	67	81	+ 14
Circulation.....	6.940	6.840	- 100
Dépôts.....	2.385	2.383	- 2

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).**

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Cir-culation	Comptes courants et dépôts	Por-te-feuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
31 juin...	2.464	35	553	6.738	1.728	5.494	14	5
7 — ...	2.465	35	406	6.697	1.757	5.638	13	"
15 — ...	2.465	36	282	6.637	1.829	5.784	12	"
23 — ...	2.465	35	335	6.634	2.358	6.125	10	"
30 — ...	2.466	31	629	7.241	2.371	6.610	11	"
7 juill... 2.466	30	337	7.089	1.995	6.327	12	"	"
15 — ... 2.466	30	420	6.940	2.385	6.417	13	"	"
22 — ... 2.468	30	568	6.840	2.383	6.092	12	"	"

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

**Le prochain Emprunt de guerre allemand.** — Il semble que l'on se prépare, en Allemagne, à émettre le nouvel Emprunt de guerre dont il a été question déjà au cours des derniers mois, et qui sera le cinquième.

On annonce, en effet, que la Banque de l'Empire émet des Bons du Trésor allemand au taux de 4 1/2 %, mais à condition que ces Bons soient déposés à la Banque, et que le preneur s'engage à souscrire pour leur montant au prochain Emprunt de guerre.

D'autre part, les Banques qui, jusqu'à présent, payaient un intérêt d'un et demi pour cent sur les dépôts libres, offrent maintenant 4 1/2 %, mais à condition également que le client prenne le même engagement que celui exigé par la Banque de l'Empire. En somme, l'Allemagne paye, dès maintenant, l'intérêt sur un Emprunt qu'elle n'a pas encore émis.

La *Taegliche Rundschau*, de son côté, mentionne qu'en dehors des autorités impériales, les Caisses d'Épargne publiques, Banques, Syndicats, ainsi que les organisations économiques, prennent des mesures afin d'aider à la réussite de la nouvelle opération. Les Caisses d'Épargne, en particulier, s'efforceront de tenir compte des désirs des petits souscripteurs, et dans nombre de localités il a été fondé des comités chargés de grouper les participants qui ne pourront disposer que de petites sommes.

**Von Batocki fait des promesses mais réclame des sacrifices.** — Le dictateur de l'alimentation, von Batocki, vient d'adresser au peuple une proclamation soulignant que les durs sacrifices qui ont déjà été supportés ont néanmoins pour résultat de permettre une heureuse défensive contre l'ennemi et que ces sacrifices contribuent à soutenir les forces de l'armée combattante.

Le chef de l'office de l'alimentation ajoute que les efforts de l'ennemi pour affamer le peuple allemand seront vains, car la prochaine récolte permettra de parer au plus pressé. Il conclut par de belles promesses, disant que l'office de l'alimentation fera tous ses efforts pour opérer une répartition équitable des aliments et pour ramener, si possible, un abaissement des prix. Il adjure le peuple de se montrer patient et de faire preuve d'un courage égal à celui des soldats qui combattent pour l'existence de l'empire.

**Esprit de bandits.** — Les crimes commis jusqu'ici par nos ennemis ne suffisaient pas. Leur liste s'allonge tous les jours. Après les forfaits auxquels les Allemands s'étaient livrés en Belgique, en France, sur mer, sont venus s'ajouter récemment l'assassinat de miss Cavell, du capitaine Fryatt, coupable d'avoir voulu se défendre contre les attaques d'un sous-marin. Enfin, entre temps, se sont produites les cruautés sans égales exercées contre la population de Lille, Roubaix et Tourcoing, dont l'horrible récit vient de nous être fait.

Mais ces cruautés semblent toutes naturelles à ceux qui n'ont pas respecté la signature donnée. Voici, en effet, ce que l'on peut lire dans la *Rheinische Westfälische Zeitung* :

« Les statistiques montrent que l'Allemagne occupe actuellement dans les pays ennemis autant de territoires qu'il en aurait fallu en temps de paix pour trouver le complément de céréales qui lui manquait et qui fait encore défaut par suite du blocus anglais. Il est, dans ces conditions, absolument incompréhensible que nous nous soyons laissé imposer une telle gêne par la guerre de famine de nos ennemis. Si on avait tout simplement chassé les habitants ennemis des territoires qu'ils occupent, le ravitaillement de l'Allemagne en céréales aurait été assuré.

« L'Allemagne aurait pu livrer des céréales à

ses voisins de façon à mettre la Grèce complètement à l'abri de la pression ennemie ; nous aurions pu aussi fournir à la Suède de façon à lui ôter toute inquiétude. Malheureusement, on n'a jusqu'ici rien fait pour expulser une partie de la population ennemie, si petite soit-elle, des territoires que nous occupons. Cela était en outre le seul moyen de peser sur les ennemis en leur renvoyant une partie de ces gens. Evidemment, il est presque impossible de savoir à combien s'élève la population ennemie de ces régions, mais on a des chiffres approximatifs qui seraient suffisants. Le renvoi de tous ces gens ou d'une partie d'entre eux chez leurs amis ferait une telle pression sur nos ennemis que, cette fois, ils en arriveraient peut-être à succomber ou à voir la situation comme elle est véritablement. C'est une pure indignité de voir ces sujets ennemis inutiles se gaver à l'intérieur de nos lignes pendant que nos ennemis, avec les moyens les plus criminels, s'acharnent à nous affamer. »

Telle est la mentalité allemande ! Mais comme M. Asquith, premier ministre de la Grande-Bretagne, l'a dit lundi dernier à la Chambre des Communes :

« Lorsque l'heure viendra, le gouvernement a décidé de chercher les criminels quels qu'ils soient, et il se pourrait que ceux qui ont autorisé un tel système soient les plus coupables. Dans un cas comme celui-ci, l'homme qui a autorisé le système sous lequel le crime a été commis peut bien être considéré comme le plus coupable de tous. J'espère annoncer prochainement quelles sont les intentions du gouvernement à cet égard. »

**L'usure des effectifs allemands.** — L'Agence Wolff a communiqué ces jours derniers aux journaux suisses une note dans laquelle on lisait :

« Le haut commandement allemand n'a pas encore eu besoin de recourir aux classes de 1898 et de 1899. Les bataillons de réserve et les dépôts de recrues sont maintenus constamment à effectifs complets. En outre, des centaines de mille hommes ont été ajournés dans l'intérêt du maintien de la vie économique, et l'on pourra en cas de besoin les utiliser. Une chose qui doit certes donner à réfléchir à nos ennemis, c'est le fait que dans les durs combats de la dernière semaine le transport des troupes du front oriental au front occidental, ou vice versa, n'a pas même été nécessaire dans un seul cas. »

Les classes 1898 et 1899, en Allemagne, sont celles que nous appelons, en France, les classes 1918 et 1919.

C'est la première fois, croyons-nous, que les autorités allemandes éprouvent le besoin de se déclarer rassurées sur l'état de leurs effectifs, et c'est là un symptôme curieux.

Il faut remarquer que nos ennemis parlent des classes 1898 et 1899, mais non de la classe 1897. Or il a été établi, d'une façon certaine, que la classe 1897 était engagée, puisqu'un assez grand nombre de prisonniers récemment faits appartenaient à cette classe.

Ce qu'ils disent des « centaines de mille hommes ajournés » n'a aucune valeur. S'ils incorporaient les hommes mis en sursis, ils ne pourraient plus fabriquer assez de munitions.

Quant au fait qu'ils n'ont pas transporté de troupes d'un front à l'autre, il ne prouve nullement que leurs effectifs sont suffisants.

Les dernières opérations ont permis d'établir que les Allemands ont sur notre front, en face des troupes franco-anglo-belges, 122 divisions, représentant la très grande majorité de leur armée.

L'an dernier, après la campagne de Russie, les Allemands, estimant leur adversaire oriental hors de combat, s'étaient mis sur la défensive et avaient prélevé 23 divisions qu'ils avaient envoyées sur

notre front. Lorsqu'au mois de juin 1916, les Russes reprirent l'offensive, les Allemands ne purent enlever que quatre divisions de notre front pour les expédier au secours des Autrichiens.

Ainsi, l'action simultanée des Alliés interdit à l'ennemi des transports de troupes d'un front à l'autre.

En même temps, l'usure des effectifs allemands s'accroît, ainsi qu'en témoigne ce qui vient d'être dit plus haut à propos de la classe 1897.

Les pertes de l'ennemi sont en effet considérables sur le front de Picardie. Dimanche, les troupes allemandes massées pour résister à notre attaque ont été prises à la fois sous le feu de l'artillerie qui soutenait les troupes d'attaque et sous le feu des batteries installées au sud de la Somme. Ce double feu, de front et d'enfilade, leur a infligé des pertes bien supérieures aux nôtres.

Les réserves que le commandement allemand possédait derrière le front occidental ont été usées. L'ennemi n'a pas de troupes fraîches pour alimenter la lutte, tandis que les Alliés en ont. C'est ainsi que les progrès lents, mais définitifs, que l'offensive franco-anglaise accomplit sur la Somme facilitent la tâche des Russes et permettent les plus sérieux espoirs.

**Les frontières allemandes fermées.** — D'après les *Central News*, de Londres, M. Gerard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, a télégraphié ces jours derniers au département d'Etat pour l'aviser que le gouvernement allemand venait de lui faire connaître que personne ne pourrait plus sortir d'Allemagne ni y entrer à partir du 1<sup>er</sup> août.

Il ne sera toléré que de rares exceptions à cette mesure et en cas de nécessité absolue.

D'autre part, on annonce de Stockholm, à la date du 1<sup>er</sup> août, que les autorités allemandes ont pris des dispositions pour empêcher, à partir de ladite date du 1<sup>er</sup> août, et jusqu'à nouvel ordre, tout voyageur, même allemand, de circuler entre l'Allemagne et les pays scandinaves.

### AUTRICHE-HONGRIE

**L'Autriche sous la domination de l'Allemagne.** — L'Allemagne a rapidement profité de la situation critique dans laquelle l'offensive russe a placé ses alliés austro-hongrois : elle leur a imposé un accord douanier et économique qui constitue évidemment un véritable protectorat. L'industrie allemande se sera assurée les débouchés qui lui convenaient, et la monarchie austro-hongroise sera atteinte par cet assujettissement économique jusque dans sa vie politique.

Le traité a été vite signé : commencées à Vienne le 21 juillet, les négociations ont abouti dès le 26. On explique cette rapidité en disant que le traité est provisoire. Mais, dans les circonstances actuelles, l'Autriche-Hongrie peut-elle réellement conclure quelque chose de définitif ?

Il est à remarquer que le comte Tisza, le président du conseil hongrois, se trouvait à Vienne ces jours derniers, et que les délégués de la prétendue « opposition » hongroise (dont s'est séparé le groupe Karolyi) s'y trouvaient aussi. Il est à croire que l'Allemagne a joué des intérêts hongrois pour obtenir des concessions plus larges du gouvernement autrichien.

D'autre part, d'après les *Dernières Nouvelles de Munich*, des pourparlers se sont encore poursuivis, ces jours derniers, à Berlin, au sujet de questions économiques et financières, entre le ministre des Finances d'Autriche, von Leth, le ministre des Finances de Hongrie, von Telesky, et le secrétaire d'Etat aux Finances d'Allemagne, von Roedern.

**La réquisition des métaux.** — Les journaux hongrois viennent de publier un nouvel ordre des

autorités militaires au sujet de la réquisition des métaux et objets métalliques pour l'armée.

Aux termes de ces nouvelles instructions, toute la vaisselle et tous les ustensiles de ménage faits avec du nickel, du zinc ou du cuivre, tels que les assiettes, les aiguères, les cuillers, les baignoires, les poids, etc., devront être remis, dans un délai de huitaine à dater de la publication de l'avis, à l'autorité militaire.

### ESPAGNE

**La Chambre de Commerce espagnole de Paris.** — Le journal *El Imparcial*, de Madrid, a publié, ces jours derniers, deux communications adressées au ministre des Affaires étrangères par la Chambre de Commerce espagnole de Paris.

Dans la première, la Chambre de Commerce proteste contre le projet de loi, présenté il y a quelque temps par le ministre des Finances, interdisant l'introduction et l'émission en Espagne de valeurs étrangères publiques et privées et soumettant au contrôle du gouvernement l'introduction de valeurs espagnoles domiciliées à l'étranger.

Dans la seconde communication, relative à la Conférence économique des Alliés, la Chambre de Commerce rappelle que les principaux clients de l'Espagne dans le commerce extérieur sont l'Angleterre et la France, et que ce commerce se fait en grande partie avec des capitaux de ces deux pays, ainsi que de la Belgique, grâce auxquels peuvent s'organiser et se développer un grand nombre d'industries espagnoles.

La communication se termine par ces mots : « Les travaux réalisés par la Conférence économique des Alliés ne représentent pas des idées vagues ou des intentions imprécises, mais un plan bien défini qui se transformera lorsque l'exigeront les circonstances en mesures effectives et implacables. »

### SUISSE

**La liste noire allemande en Suisse.** — Les Allemands ont dressé une « liste noire » sur laquelle sont inscrites les maisons suisses en relations d'affaires avec les Alliés. Cette liste, observe la *Gazette de Lausanne*, a été complétée à maintes reprises, et le canton de Neuchâtel fournit une bonne partie des victimes. La dernière liste porte la date du 21 juillet dernier.

L'officine où s'élabore cette fameuse « liste noire », précise la *Gazette de Lausanne*, se trouve au n° 6, troisième étage, de la Schanzenstrasse, à Berne. Elle dépend d'une chancellerie commerciale allemande et austro-hongroise, qui a son siège 39, Schauptplatzgasse, et cette chancellerie dépend à son tour directement de la légation allemande à Berne.

La « liste noire » ne comprend pas que des usiniers et des industriels. On y trouve aussi des commerçants de tout genre, convaincus ou simplement soupçonnés de travailler avec les Alliés, même s'il ne s'agit pas de produits austro-allemands. Leurs sympathies, elles aussi, sont notées et servent de motif à la mise à l'index.

Il y a mieux. L'officine de la Schanzenstrasse contient un nombre considérable de dossiers de toutes les industries et maisons de commerce dont elle croit devoir s'occuper. Ces dossiers renferment le détail d'expéditions faites à l'étranger par des industriels et maisons de commerce visés, des extraits de lettres, etc., obtenus par des moyens que l'on peut deviner. Le tout est vérifié et timbré par le ministère de la Guerre à Berlin.

Les maisons boycottées sont naturellement privées de combustible, et elles sont en outre privées de produits bruts et manufacturés de tous genres provenant d'Allemagne.

Mais voici où l'audace de l'officine allemande dépasse vraiment toute limite. C'est lorsque, non

contente de faire boycotter des maisons suisses par les fournisseurs allemands, elle les fait boycotter également par l'industrie et le commerce suisses. Une maison suisse qui est portée sur la liste noire, non seulement ne recevra plus de marchandises allemandes, mais elle ne pourra plus se ravitailler auprès de l'industrie suisse de marchandises suisses fabriquées avec des matières suisses et qui sont destinées à la clientèle suisse.

On voit, conclut notre confrère, que les ingénierences allemandes en Suisse sont infiniment plus graves qu'on ne le supposait généralement. Aussi est-il urgent que le Conseil Fédéral donne, dans l'affaire de la Schanzenstrasse, le coup de balai nécessaire.

**Le commerce extérieur de la Suisse en 1915.** — La guerre européenne a eu des conséquences extraordinaires sur le commerce extérieur de la Suisse.

La statistique fédérale pour l'année 1915 établit en effet que, dans cette année, les exportations ont atteint un chiffre total de 1.670 millions, contre 1.186 millions en 1914 et 1.376 millions en 1913, ce qui représente le chiffre le plus élevé qui ait jamais été atteint.

D'autre part, les importations, à 1.680 millions, sont sensiblement au-dessus des 1.478 millions de 1914, mais restent en dessous des 1.919 millions de 1913.

Le passif de la balance commerciale est descendu de 543 millions en 1913 et 292 millions en 1914 à 10 millions. C'est un fait curieux à constater que cette amélioration de la balance commerciale correspond à une situation économique bien moins bonne qu'avant la guerre.

L'augmentation du chiffre d'exportation, fait remarquer la *Neue Zürcher Zeitung*, est due en partie au renchérissement des marchandises exportées, mais aussi à leur plus grande quantité.

Il faut rappeler que les recettes douanières ont été, en 1915, de plus de 30 millions de francs inférieures à celles d'avant la guerre.

### ÉTATS-UNIS

**La circulation monétaire aux Etats-Unis.** — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1<sup>er</sup> juin 1916. Nous établissons la comparaison avec le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 1<sup>er</sup> juin 1915 :

	1 <sup>er</sup> août 1914	1 <sup>er</sup> juin 1915	1 <sup>er</sup> juin 1916
	(En milliers de dollars)		
Monnaies d'or et lingots.....	632.332	591.567	628.487
Dollars d'argent..	69.982	64.890	65.977
Monnaies divisionnaires d'argent..	160.129	158.771	168.533
Certificats-or.....	974.387	1.027.494	1.313.081
— argent..	474.601	482.525	490.003
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890).....	2.420	2.250	2.112
Billets des Etats-Unis.....	337.004	392.238	340.170
Billets des Banques Nationales.....	716.514	802.254	725.405
Billets des Banques de Réserve fédérale.....	»	65.300	189.830
Total.....	3.367.369	3.527.388	3.923.588

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1<sup>er</sup> mai 1916 à 102.289.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 38 dollars 36. Au 1<sup>er</sup> août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 31 mai 1916,

comparativement au 30 avril 1916 et au 31 juillet 1914 :

	Trésor des Etats-Unis (En millions et centaines de mille dollars)		
	31 juill. 1914	30 avril 1916	31 mai 1916
Encaisse :			
Or.....	1.254.9	1.635.4	1.635.4
Argent.....	526.1	542.0	538.2
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.227.4	2.233.6
Circulation :			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	349.3	347.0
Certificats d'or.....	974.4	1.462.8	1.476.1
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	489.6	492.1
Total de la circulation.....	1.795.3	2.301.7	2.315.2
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....	62.2	74.7	85.8
Disponibles dans les caisses du Trésor.....	81.6	54.9	47.8
Total de l'encaisse disponible.....	143.8	129.6	133.6

**Le vapeur « Appam ».** — Le 1<sup>er</sup> février, on annonçait de New-York, ainsi que le mentionnait *l'Économiste Européen* du 11 du même mois, qu'un télégramme de Norfolk (Virginie) avisait que le vapeur britannique « Appam », dont le retard était signalé depuis plusieurs jours, venait d'arriver, battant pavillon allemand, et dirigé par l'équipage d'un navire allemand qui l'avait saisi au large des îles Canaries.

Le gouvernement américain avait fait débarquer les passagers, mais une question restait à résoudre : « l'Appam » devait-il être considéré comme prise de guerre et rendu à l'Allemagne, ou devait-il être, comme le demandait le gouvernement britannique, restitué à ses propriétaires anglais ?

La question a demandé des mois pour être résolue. Ce n'est, en effet, que samedi que des avis de Norfolk ont annoncé que la Cour fédérale des Etats-Unis avait décidé que le vapeur ne devait pas être considéré comme prise allemande, et qu'en conséquence, il devra être rendu aux armateurs britanniques. Il sera, en un mot, traité comme un navire échoué ou abandonné.

Les Allemands ont annoncé qu'ils interjetteraient appel de cette décision.

**Le retour du sous-marin le « Deutschland ».** — Le sous-marin, le *Deutschland*, qui avait abordé le 9 juillet à Norfolk (Etat de Virginie), et qui avait gagné Baltimore (Etat de Maryland), est reparti le 1<sup>er</sup> août, à 5 h. 40 de l'après-midi. Sa cargaison se compose d'environ 500 tonnes de nickel et de caoutchouc. Le caoutchouc est emmagasiné dans les compartiments extérieurs de la cale. On croit généralement que le sous-marin porte également de l'or, mais on ne sait pas exactement pour quelle somme.

Sa descente du Chesapeake aurait eu l'air d'une procession triomphale avec des démonstrations des bâtiments de la baie.

Une dépêche de Baltimore du 2 août mentionne qu'il a dépassé l'île Solomon dans la baie de Chesapeake, à 90 milles en aval de Baltimore, à 2 h. 30 du matin, escorté seulement par le remorqueur *Timmins* et suivi par l'avis de journalistes. Le temps était beau et la mer calme. On n'a aucune indication sur l'intention du sous-marin de plonger ; il est probable qu'il ira directement au cap de Virginie.

### BRÉSIL

**Projet de réquisition des navires allemands internés.** — La question de la réquisition des navires allemands internés dans les ports brésiliens va être examinée par les Chambres brésiliennes.

Le député de Pernambuco, M. Gonçalves Maia, doit en effet déposer à bref délai un projet de loi qu'il avait fait déjà connaître en avril dernier avant l'ouverture du Congrès et qu'il tenait en suspens attendant l'occasion favorable de le présenter. Depuis lors, la continuation de la crise des transports, le torpillage du navire brésilien « Rio-Branco », enfin la déclaration de principes que vient de faire le Congrès du Brésil pour les alliés semblent avoir rendu les circonstances propices à ce projet.

En conséquence, les Chambres seraient prochainement appelées à se prononcer sur l'utilisation pour les besoins du commerce brésilien de la flotte allemande immobilisée dans les ports du Brésil, qui comprend 44 bateaux jaugeant au total 242.416 tonnes.

Le gouvernement allemand avait, on s'en souvient, proposé à la chancellerie brésilienne de mettre à la disposition du commerce du Brésil trois navires allemands internés à Bahia. C'était là une offre dérisoire qui ne fut même pas prise en considération par le Congrès brésilien.

### MEXIQUE

**Solution du différend entre le Mexique et les Etats-Unis.** — L'ambassadeur du Mexique à Washington a annoncé, samedi dernier, que les négociations entre les Etats-Unis et le Mexique avaient abouti à une solution satisfaisante.

En effet, lundi, une dépêche de Washington mentionnait qu'aux termes d'un arrangement intervenu entre Carranza et le représentant du gouvernement américain, une commission, composée de trois représentants du Mexique et des Etats-Unis, déterminera les conditions dans lesquelles les troupes des deux pays auront le droit de passer la frontière. Elle établira l'origine des précédentes incursions et les responsabilités encourues.

Le gouvernement américain désirerait que cette commission eût un caractère permanent et pût connaître de toutes les questions pouvant intéresser les relations des deux pays.

### CONTREBANDE DE GUERRE

**La contrebande en Hollande.** — La *Gazette de Hollande* publiait, à la date du 29 juillet :

« Les douaniers de Zevenaar et de Lolith ont saisi 160 tonnes qui, d'après la licence d'exportation, devaient être remplis de beurre, mais qui renfermaient de la margarine dissimulée sous une légère couche de beurre. »

« Comme ils procédaient, à Lolith, à l'examen d'un bateau allemand à aubes, les agents du fisc eurent leur attention attirée sur le fait que la charpente des cabines avait été entièrement renouvelée. La charpente fut détachée et on découvrit, dissimulées sous elle, de très importantes quantités de graisse végétale, de caoutchouc, etc... »

« La contrebande, qui, au cours de ces derniers mois, avait pris une ampleur extraordinaire aux environs de Groenlo, va probablement diminuer rapidement. En effet, des renforts considérables de militaires affectés au service auxiliaire des douanes ont été envoyés dans cette région. Depuis quelques jours, on a réussi ainsi à saisir de nombreuses marchandises destinées à être passées en fraude en Allemagne. La contrebande devenait un véritable fléau : même des enfants de quatorze à quinze ans s'occupaient de passer des marchandises en fraude. »

### Revue Commerciale

**Céréales.** — *La taxation.* — *Les perspectives.* — *Le marché.* — C'est le 30 juillet que vient d'être promulguée à l'Officiel la loi relative à la taxation et à la réquisition des céréales dont voici les principaux articles :

Article 1<sup>er</sup>. — A partir du 1<sup>er</sup> août 1916, pendant



la durée des hostilités et pendant l'année qui suivra la démobilisation générale, le blé-froment récolté en France ne pourra être vendu ou réquisitionné chez le producteur à un prix supérieur à 33 francs les 100 kilos.

Pour le calcul de la taxe de la farine, de même que pour le calcul de l'indemnité qui, en cas de réquisition, pourra être allouée soit par l'autorité administrative, soit par les tribunaux, ce prix minimum de 33 francs à la culture pourra être majoré d'une somme représentative :

1° Des frais de transport et de camionnage jusqu'aux moulins, de manutention, et des autres frais ;

2° De la rémunération des commerçants et de tous autres intermédiaires,

Sans que ces sommes puissent dépasser, en aucun cas, le chiffre de 1 fr. 50 par 100 kilos de blé.

Le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 avril 1916 est ainsi modifié :

« Le taux d'extraction servant de base au calcul de la farine est porté de 77 à 80 kilos. »

Art. 3. — En outre du droit de réquisition collective prévu à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 16 octobre 1915, le préfet peut réquisitionner directement le blé, la farine ou le son, ainsi que le seigle, l'orge et l'avoine, qu'ils soient détenus par le producteur ou déposés dans un magasin, un entrepôt ou une gare, ou qu'ils soient en cours de transport par voie ferrée ou fluviale.

Art. 4. — Il est défendu d'annoncer, de publier ou d'afficher pour le blé, la farine ou le son, ainsi que pour le seigle, l'orge et l'avoine, à vendre ou vendus sur les marchés, des cours supérieurs au prix fixé à l'article 1<sup>er</sup> pour le blé et à ceux de la taxation pour la farine, le son, le seigle, l'orge et l'avoine.

Toute contravention à cette disposition sera punie des peines prévues à l'article 4 de la loi du 26 avril 1916.

Favorisées par le beau temps, les céréales ont regagné rapidement une partie de leur retard. Les battages sont activés au delà de la Loire, et l'on moissonne maintenant dans les trois quarts des départements des régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest. Encore un peu de soleil, et dans le Nord et Nord-Est on coupera hardiment le froment et les autres céréales.

Pour la situation commerciale, le refrain est toujours le même : offres rares et peu d'affaires. Mercredi dernier, voici les quelques rares lots qui ont été traités à la Bourse du Commerce : Seine-et-Marne et Eure-et-Loir, de 34 à 34,25 ; provenance de la Vendée et du Poitou, de 33,75 à 34 ; Finistère, 33,50 ; Provence et Dauphiné, 34,50 à 34,75, les 100 kilos départ.

#### Prix du Blé sur les grands marchés (Les 100 kilogrammes)

Villes	5 juil. 1916	12 juil. 1916	19 juil. 1916	26 juil. 1916	2 août 1916
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)....	32 87	33 02	33 59	33 93	35 07
Londres.....	31 20	31 57	31 92	32 12	33 19
Liverpool.....	24 19	25 53	26 57	28 65	30 07
New-York.....	22 63	23 51	24 22	25 40	27 14
Chicago.....	15 95	15 62	16 28	16 39	17 60
Buenos-Ayres.....					

**Métaux.** — Au 31 juillet dernier, les stocks visibles de cuivre en Europe s'élevaient à 16.763 tonnes, contre 17.937 tonnes le 15 juillet et 18.951 tonnes le 30 juin. Sur ce total, les stocks d'Angleterre et de France s'élèvent à 5.965 tonnes, le transit Chili à 2.175 tonnes et celui d'Australie à 3.500 tonnes, ce qui donne pour les alliés un total de 11.640 tonnes.

Pendant le mois de juillet 1916 les arrivages en Europe de cuivre d'Amérique se sont élevés à 21.357

tonnes, ceux du Chili à 7.019 tonnes et ceux d'Australie à 1.500 tonnes. Les approvisionnements globaux se sont chiffrés par 37.292 tonnes et les ventes par 39.480 tonnes contre 28.529 tonnes et 26.334 tonnes respectivement en juillet 1915.

#### Cours des Métaux à Londres (La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	5 juillet 1916	12 juillet 1916	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barres :					
Disponible.....	97 0 0	93 0 0	88 10 0	100 0 0	109 0 6
A 3 mois.....	95 0 0	91 0 0	87 0 0	98 0 0	103 0 0
Etain : disponible..	172 10 0	169 10 0	163 10 0	165 15 0	167 7 0
à 3 mois....	172 15 0	170 0 0	164 5 0	166 10 0	168 0 6
Zinc : disponible..	46 0 0	43 0 0	46 0 0	56 0 0	52 2 0
Plomb étranger : disp.	27 5 0	28 10 0	28 10 0	27 7 6	28 7 6

### PETITES NOUVELLES

◆ L'action du *Crédit Foncier*, très recherchée, continue ses progrès à 725. La situation au 30 juin fait ressortir un bénéfice pour le mois de 2.273.281 francs, ce qui porte à 13.469.916 francs le montant des bénéfices réalisés pendant le premier semestre. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, il en résulte une augmentation de 734.366 francs. Au cours du mois, les provisions et réserves se sont accrues de 912.794 francs et les disponibilités diverses de 22.183.708 francs.

Les obligations foncières et communales sont toujours demandées, la plupart de ces titres pouvant encore s'obtenir avec une prime de remboursement avantageuse.

◆ Pendant le mois de juin, les Compagnies minières Rhodésiennes, qui dépendent de la Chambre des Mines de Bulawayo, ont produit 79.518 onces d'or, en augmentation de 1.927 onces sur le mois précédent.

La valeur de cette production est de 333.070 livres sterling, contre 323.783 livres sterling en mai et 322.473 livres sterling en juin 1915.

En dehors de ce qui précède, il a été produit 19.531 onces d'argent, contre 17.345 en mai ; 41.361 tonnes de charbon, au lieu de 37.808 le mois précédent ; 325 tonnes de cuivre, contre 317 ; 14.134 tonnes de minerai de chrome, au lieu de 5.139 ; 553 tonnes d'asbestos, contre 551 tonnes ; 52 carats de diamants, au lieu de 162, et une tonne de wolfram.

### Marché Financier

Paris, le 3 août 1916.

La liquidation de fin juillet s'est effectuée, comme les précédentes, dans le plus grand calme, avec des taux de reports de 4 % au maximum au Parquet, et de 5 1/2 % environ sur le Marché en Banque. Quant à la tendance, elle est généralement très ferme, mais les affaires sont restreintes. Voici quelques-uns des derniers cours cotés :

**Au Parquet.** — Au comptant : 3 %, 64 fr. ; 5 %, 89 fr. 65, ex-coupon de 1 fr. 25 ; Banque de Paris, 1.148 fr. ; Est, 829 fr. ; Paris-Lyon, 1.148 fr. ; Midi, 950 fr. ; Nord, 1.485 fr. ; Orléans, 1.210 fr. ; Métropolitain, 458 fr. ; Suez, 4.605 fr. ; Extérieure Espagnole, 99 fr. 80 ; Russe 3 % 1891-1894, 62 fr. 75 ; Andalous, 393 fr. ; Nord de l'Espagne, 434 fr. ; Saragosse, 433 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.735 fr.

**Marché en Banque.** — Au comptant : Toula, 1.196 fr. ; Hartmann, 428 fr. ; Maltzof, 650 fr. ; De Beers ordinaire, 312 fr. ; Tharsis, 142 fr. ; Utah Copper, 467 fr. ; Bakou, 1.389 fr. ; Chartered, 18 fr. 75 ; Modderfontein B, 189 fr. 50 ; Rand Mines, 102 fr. ; Caoutchoucs, 97 fr. 25.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.